

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume V.

15 Décembre, 1894,

Numéro 20

---

---

## BULLETIN

---

7 décembre 1894.

**\*\* Nouvelles diverses.**— Un nouveau traité de commerce est intervenu entre les Etats-Unis et le Japon. Il a été signé le 23 novembre à Washington par le secrétaire Gresham et le ministre du Japon M. Kurino. Il ne sera en vigueur qu'après la ratification des deux gouvernements intéressés. — Une dépêche de Constantinople en date du 14 novembre annonce que l'île de Chypre a été ravagée par un violent cyclone. Il y a eu 40 pertes de vie et cent maisons ont été détruites. — Le 11 novembre le canton de Genève (Suisse) a procédé à l'élection de son conseil d'Etat. La durée du mandat des membres de ce conseil est de trois ans. Les radicaux ont été défaits. Le concours des catholiques et des conservateurs a assuré une grande majorité aux candidats démocrates. — On sait qu'aux dernières élections générales de Belgique, le premier ministre, M. de Burlet, a été battu quoique son parti ait obtenu une très forte majorité dans le pays. Les catholiques apprendront avec la plus vive satisfaction que le conseil provincial du Brabant vient de réparer la bévue des électeurs de Nivelles, en élisant M. de Burlet sénateur. Ce même conseil a aussi élu sénateurs un professeur de la faculté catholique de Louvain, M. Lefebvre, et un ancien ministre de la justice M. Lejeune. — Les élections pour le Storting de Norvège sont terminées. Les radicaux ont gagné la victoire. Ils ont élu 59 membres et les modérés n'en ont élu que 55. — Le 27 novembre le traité de commerce intervenu entre la France et le Canada a été adopté par la chambre des Députés de France. Le vote du Sénat devra suivre bientôt. On sait que le parlement du Canada a adopté le traité à la dernière session. — Le mariage de Nicholas II, le nouveau Czar de Russie, avec la princesse Alice de Hesse, a été célébré à Saint-Petersbourg le 26 novembre. La population s'est montrée très sympathique et les cérémonies du mariage ont été très belles. La nouvelle Czarine est la fille de la princesse Alice d'Angleterre et la petite fille de la reine Victoria. — Les exécutions publiques viennent d'être abolies en Espagne. La dernière exécution a été celle de Salvador Franch, l'anarchiste, l'infâme auteur de l'explosion qui eut lieu le 7 novembre 1893 au théâtre Liceo à Barcelone. On sait que 30 personnes perdirent la vie et que 50 autres furent blessées dans cette explosion. Le misérable est mort sans les secours de la religion qu'il a refusés malgré les supplications de sa femme et de sa fille. — De nouveaux tremblements de terre ont eu lieu en Sicile le 27 novem-

bre, cinq petits villages ont été détruits.—Les dernières nouvelles de Lombok sont favorables aux Hollandais. Ils ont enfin remporté des victoires signalées sur les rebelles et ils se sont emparés de la forteresse de Tjakranegara. Ils ont aussi repris tous les canons qu'ils avaient perdus le 25 août dernier dans un combat qui leur avait été fatal. Ils ont trouvé dans la forteresse des trésors d'une valeur considérable. Le rajah et son fils ont fait leur soumission. L'île de Lombok est une île de l'archipel malais. Elle a une population de 400,000 habitants et elle est gouvernée par un rajah qui est tributaire de la Hollande.

\*.\*

\*.\* **Conversions.**—Les conversions au catholicisme augmentent continuellement en Angleterre. Suivant son Eminence le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, la moyenne de ces conversions est de 10,000 par année.

“ En 1833 ” dit le correspondant romain de l'*Electeur*, “ il n'y avait en Angleterre que 300,000 catholiques, il y en a plus d'un million et demi à l'heure qu'il est : il n'y avait alors que 500 prêtres, il y en a 2,500. Les chapelles, les églises, les ordres religieux ont suivi la même progression prodigieuse. Il n'y avait en 1833 que quatre vicariats apostoliques, il y a maintenant 14 évêques, rangés sous l'autorité métropolitaine de l'archevêque de Westminster. Quarante lords catholiques siègent à la chambre des pairs, sur ce nombre douze sont convertis de l'anglicanisme.”

Les conversions au catholicisme augmentent aussi considérablement en Canada. Parmi les plus récentes sont celle du révérend Finlow Alexander, doyen et ministre anglican de l'église du Christ à Fredericton, Nouveau-Brunswick, et celle de M. Stockley, professeur à l'Université de la même province. Ils ont été baptisés à Montréal par Mgr Fabre, le 23 juillet dernier.

Dans une lettre à ses anciens paroissiens M. Alexander donne quelques unes des raisons qui l'ont conduit à l'abjuration.

“ Parmi tant de raisons, la plus forte, c'est l'évidente et pénible conviction où j'étais de ne pouvoir jamais arriver à une foi certaine dans la communion anglicane.

“ Doctrines contradictoires émises par une multitude de sectes essentiellement opposées l'une à l'autre, et, comme conséquence naturelle de cet état de choses, l'esprit de caste et l'animosité entre frères ; violentes controverses constamment soulevées au sujet des dogmes les plus saints et de celui de la Sainte Eucharistie en particulier ; des hommes étudiant toujours et visiblement condamnés à n'arriver jamais à la pleine connaissance de la vérité ; des évêques, des ministres et des laïques en désaccord perpétuel et proclamant chacun son opinion privée comme la seule véritable ; absence d'une autorité suprême ayant le pouvoir de diriger les discussions et d'imposer ses jugements à tous ; et par conséquent la désolante nécessité de s'en rapporter, sans la moindre garantie de paix ni de certitude, à son jugement privé comme à l'unique règle de foi ; voilà ce que j'ai vu dans l'église anglicane.

“ Eh bien ! j'ai senti qu'une telle confusion ne pouvait venir de Dieu.”

\*.\*

\*.\* **Sessions.**—Plusieurs parlements sont actuellement en ses

sion. J'en ai cité quelques uns (1) dans les précédents numéros du PROPAGATEUR. Parmi les autres je citerai notamment :

1° Celui de Belgique. Il s'est ouvert mardi, le 13 novembre. Le ministère a annoncé beaucoup de réformes *économiques et sociales*. Il est certain que ces réformes seront dans le sens chrétien, car le ministère entend faire prévaloir les saines doctrines et il a la majorité nécessaire pour atteindre ce but.

“ Pour la première fois,” dit la *Croix de Paris*, “ les socialistes prennent place dans l'enceinte parlementaire. Leur groupe, qui se compose de 28 membres, est fort bigarré. On y voit trois gros millionnaires, les citoyens Destrée, Furnemont et Vanderveelde, le professeur Denis, de l'Université de Bruxelles, et des gens complètement illettrés, comme le mineur Witting et le carrier Schinler. Sur les 28 députés socialistes, 15 ont un casier judiciaire ; plusieurs ont été condamnés pour abus de confiance, escroquerie et détournements.”

2° Celui d'Italie. Ce parlement a été ouvert le 3 décembre par le roi Humbert qui a fait le discours du trône. Ce discours déclare que la condition économique du pays s'améliore et il annonce plusieurs mesures financières. Faisant allusion aux relations entre l'Italie et les puissances étrangères, il dit qu'il n'y a rien actuellement qui puisse troubler la tranquillité de l'Europe.

3° Celui du Brésil. Le 15 novembre le nouveau président, Prudente de Moraes, et le nouveau vice-président, Victorino Pereira, ont prêté le serment constitutionnel devant le Congrès. Ils avaient été élus le premier mars dernier. C'est le président de la chambre de Commerce qui a reçu le *serment d'office*. La transmission des pouvoirs a été faite pacifiquement.

Dans son discours d'inauguration le nouveau président dit qu'il fera tout ce qui lui sera possible pour ramener l'union et la concorde. Et pour prouver sa sincérité et son ferme désir de pacification, il a subséquemment publié un décret par lequel il accorde l'amnistie pour toutes les offenses politiques.

Le président a constitué un nouveau cabinet. Voici, relativement à ce cabinet, une dépêche du Brésil publiée par les journaux.

*Rio-de-Janeiro, 3 déc. 1894.*—Le nouveau ministère brésilien a été constitué comme suit par le président Moraes : Intérieur et justice : M. Gonçalves Ferreira député de Pernambuco ; finances : M. Rodrigues Alves, sénateur de San Paulo ; affaires étrangères : M. Carlos-Augusto de Carvalho, juriconsulte distingué, connu par ses travaux de droit international ; industrie et travaux publics : M. Antonio Oyntho, député de l'Etat de Minas Geraes, vice-président de la chambre, ingénieur et professeur à l'école des mines d'Onro Preto ; guerre : le général Vasques, ancien commandant militaire de la ville de Rio-de-Janeiro, dans les premiers temps de la république ; marine : l'amiral Elisario Barbona, officier des plus remarquables de la flotte.

Ce ministère paraît inspirer aux Brésiliens la plus grande confiance.

4° Celui de Grèce : Il siège depuis le 22 novembre.—La chambre des représentants comprend 102 partisans du ministère et 78 membres de l'Opposition. On sait que les finances du royaume de Grèce étaient dans un triste état, voisin de la banqueroute. Il

(1) Ceux de France, de Bulgarie, de la province de Québec, de la Colombie Anglaise, etc.

paraît qu'il y a une grande amélioration, si l'on en croit la déclaration ministérielle. En effet, dit la *Croix* de Paris, "le premier ministre, M. Tricoups, en déposant le budget de 1895, a fait un long exposé de la situation financière, qu'il a présentée presque comme étant brillante."

5° Celui des Etats Unis. L'ouverture de la session a eu lieu le 3 décembre. Cette session est la troisième et dernière session du cinquante-troisième Congrès.

Le message du président Cleveland, lu au congrès, est consacré en grande partie à la situation commerciale et financière du pays.

Dans la partie de ce message qui intéresse le plus le Canada, le président demande au Congrès de voter une somme de \$425.000 destinée à indemniser les pêcheurs canadiens qui ont souffert des dommages dans la mer de Behring à la pêche aux phoques.

6° Celui de l'Allemagne. Le Reichstag est en session depuis le 5 décembre courant.

Voici, d'après un journal français, la composition actuelle du Reichstag.

Le Centre.....	99	membres
Conservateurs.....	61	"
Nationaux-libéraux.....	51	"
Socialistes.....	46	"
Unitaires.....	28	"
Sauvages.....	24	"
Progressistes.....	23	"
Polonais.....	19	"
Démocrates.....	13	"
Parti réformiste.....	12	"
Parti du Sud.....	11	"
Alsaciens Lorrains.....	10	"

397

En tout 397 députés répartis en 12 groupes. Dans le discours du trône l'empereur dit que les *relations de l'Allemagne avec toutes les autres puissances sont amicales et la confiance dans le maintien de la paix européenne est de plus en plus forte.*

\* \* \*

\* \* **Nécrologie.**—Sont décédés :

1° James Darmesteter, savant *indianiste*, directeur de la *Revue de Paris*. Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages de science et de littérature. Quelques uns de ses ouvrages ont une grande autorité ; malheureusement il avait en religion des idées monstrueuses. "POUR LUI," dit l'*Univers*, "LE MESSIE, C'ÉTAIT LA RÉVOLUTION."

2° Philibert Audebrand, littérateur et journaliste français dont les chroniques amusantes ont eu une grande vogue. Outre un nombre énorme d'articles de journaux, il a écrit des romans, des pièces de théâtres et des ouvrages historiques.

Il est mort à l'âge de 78 ans.

3° John Walter, directeur du *Times* de Londres, le journal le

plus connu du monde. Le *Times* compte plus d'un siècle d'existence, et les Walter en ont été les directeurs de père en fils. Celui qui vient de mourir était le quatrième de cette dynastie de journalistes

4° M. Abbott, ancien gouverneur du New-Jersey.

5° L'amiral anglais sir Thomas Matthew Charles Symonds, à l'âge de 83 ans. Il a servi dans la guerre de Crimée en 1854 et il était capitaine de l'Aréthuse au bombardement de Sébastopol.

6° John Askham, le poète cordonnier anglais. Il a publié quatre volumes de poésies diverses.

7° Guillaume Louis Figuié, littérateur français. C'était aussi un savant. Il est né à Montpellier le 15 février 1819. Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Il est surtout connu par "*l'Année scientifique*" publication annuelle qui a paru pendant 32 ans de 1857 à 1888 inclusivement

8° Le célèbre compositeur russe, Anton Grégor Rubenstein. Il a composé un grand nombre d'opéras et d'autres œuvres musicales. Les Russes le considéraient comme le pianiste par excellence.

9° Benjamin Lester Peters, juge de la Cour de Comté du Nouveau Brunswick. Il était âgé de 60 ans.

10° Le Dr William Hope, Shérif du Comté de Hasting, Ontario, à l'âge de 80 ans.

11° Francis Magnard, rédacteur en chef du *Figaro* de Paris. Il était âgé de 57 ans et Belge de naissance. Il était l'un des premiers journalistes de Paris. Il laisse un ouvrage, *l'abbé Jérôme*, qui est malheureusement un livre anticlérical.

12° Lord Charles Stanley Monk, dernier Gouverneur du Canada-Uni et premier Gouverneur Général de la Puissance du Canada.

Lord Monk est né à Templemore, comté de Tipperary, en Irlande, le 10 octobre 1819. Il fut reçu avocat en 1841 et il a été député aux Communes d'Angleterre. Il a été aussi lord du Trésor en 1855 lors de la formation du ministère Palmerston qui remplaçait le ministère Aberdeen.

Lord Monk fut nommé Gouverneur du Canada en 1861, en remplacement de Sir Edmund Walker Head. Il resta en fonctions jusqu'à la Confédération en 1867. Il fut alors nommé Gouverneur Général de la Puissance et il donna sa démission en novembre 1868.

C'est pendant l'administration de lord Monk qu'eurent lieu l'affaire du *Trent*, l'échauffourée de Saint Albans et les invasions feniennes.

ALBY.

P. S.—Madame L. A. Derome, mère du directeur du PROPAGATEUR, vient de mourir à Joliette où elle résidait. Je prie M. Derome d'accepter mes condoléances et de croire que je déplore bien sincèrement l'irréparable malheur qui le frappe.

A....

# LEON XIII

## DEVANT SES CONTEMPORAINS

PAR

**MM. Blowitz**, correspondant du Times ; **Maurice Barrès**, député ; **Ruggero Bonghi**, député italien ; **Giovanni Bovio**, député italien ; **Emilio Castelar**, ex-ministre d'Espagne ; **Canovas Del Castillo**, Président du Conseil d'Espagne ; **Francesco Crispi**, ex-ministre d'Italie ; **Mgr Favas**, évêque de Grenoble ; **Angelo De Gubernatis**, de l'Instruction publique d'Italie ; **Mgr Isoard**, évêque d'Annecy ; **Anatole LeRoy-Beaulieu**, de l'Institut ; **Mgr Meignan**, archevêque de Tours ; **L'abbé Méric**, professeur à la Sorbonne ; **Emile Ollivier**, de l'Académie française ; **Jules Simon**, de l'Académie française ; **Alferi Di Sostegno**, sénateur d'Italie, **Mgr Thomas**, archevêque de Rouen ; **E. Melchior de Vogué**, de l'Académie française ; **Théob. Chartran**, peintre de Sa Sainteté.

AVEC

### LE PORTRAIT DE S. S. LEON XIII

Par **Th. CHARTRAN**

1 vol. in-12..... \$0.88

Le passant de vingtième siècle, qui entrera dans l'église de San-Lorenzo de Rome, s'y arrêtera devant un étrange tombeau. L'homme ou le saint dont la dépouille mortelle reposera dans la coquille de marbre que ses contemporains lui auront faite, représentera, par sa statue sculptée sur le couvercle, un pape aux traits émaciés jusqu'à l'apparence même du fantôme, et au corps si réduit par l'extrême vieillesse qu'il semblera redevenu un corps d'enfant et qu'à travers ce corps, anéanti en quelque sorte, transparaîtra, comme à travers les grains brillants de son albâtre ou de son marbre, — son âme toute grande.

C'est cette âme, une des plus vastes que les temps auront faites, qu'aura pourtant su produire pour en être dominé, éclairé, illustré, le dix-neuvième siècle qui passait pour le plus petit des siècles. Le plus petit des siècles, en vérité, sera toujours celui que ses contemporains regarderont, sans en sortir ou sans le comparer à ceux qui l'ont précédé ; et la taille encore courte de ces critiques faciles gagnera à grandir, en montant vers les hauteurs d'un plus grand âge d'où se découvriront à leurs regards plus élevés les horizons plus élargis, mieux éclairés par un soleil qui n'aura peut-être pas prêté sa lampe glorieuse à des spectacles inutiles.

Cette foi ardente en la grandeur du siècle présent, dont j'aurai eu l'honneur de vivre les dernières années, m'inspire d'entreprendre ici l'étude d'un contemporain que des millions de voix célèbrent, à cette heure. La force indiscutable de ce grand homme n'est, peut-être, que la résultante des millions de forces individuelles qui l'ont constituée et qui l'acclament ; mais cette tête dominante n'en est pas moins présentement la clef de voûte du temple humain où elle enclave et harmonise au-dessous d'elle les personnalités le plus puissantes et les plus agissantes du monde politique moderne.

J'ai nommé Léon XIII. Et c'est cette grandeur indiscutable, indiscutée, d'un pape suprême par le caractère de son souverain pontificat et par la valeur réelle de sa personne, qui donne quelque orgueil à vivre de son temps quand ses magistrales paroles nous instruisent, et à survivre à cette auguste vieillard par le souvenir de ses actes lorsque, comme un soleil de l'arrière-saison, sa voix, qui éclaira et féconda son siècle, sera tombée.

L'histoire des papes raconte que Léon IX, sentant venir sa dernière heure, se fit descendre à l'église de Saint-Pierre et que, s'asseyant dans la tombe qu'il s'y était préparée, il dit à la pierre funèbre encore dressée sur lui : — " Tu vas te refermer sur moi, mais Dieu te rouvrira. " Et, ce disant, il s'allongea dans cette tombe, comme ferait un voyageur dans un lit d'hôtellerie où le soleil du lendemain saurait bien l'éveiller.

Soleil de la résurrection des corps, ou soleil de l'histoire des âmes, heureux ces papes sur l'avenir desquels veillent de telles lampes ! Ainsi cet autre Léon d'aujourd'hui pourra, en s'endormant ce soir dans son tombeau plein d'actes, compter que la bonté de Dieu ou la reconnaissance des hommes saura doré d'immortels rayons sa passagère sépulture et son impérissable souvenir !

# LA VOIE DE LA PAIX INTÉRIEURE

DÉDIÉE

A NOTRE-DAME DE LA PAIX

Par le P. DE LEHEN

de la Compagnie de Jésus

1 fort vol. in-12. .... \$0.75

## DE LA SOUMISSION A LA VOLONTÉ DE DIEU

Une des vérités les mieux établies et les plus consolantes qui nous aient jamais été révélées, c'est qu'à la réserve du péché, rien ne nous arrive sur la terre que parce que Dieu le veut ; c'est lui qui donne les richesses, et c'est lui qui envoie la pauvreté ; si vous êtes malade, Dieu est la cause de votre mal ; si vous avez recouvré la santé, c'est Dieu qui vous l'a rendue ; si vous vivez, c'est uniquement à lui que vous devez un si grand bien ; et lorsque la mort viendra terminer votre vie, ce sera de sa main que vous recevrez le coup mortel.

Mais, lorsque les méchants nous persécutent, est-ce donc à Dieu que nous devons nous en prendre ? Oui, c'est encore lui que vous devez alors accuser uniquement du mal que vous souffrez. Il n'est pas cause du péché que fait votre ennemi en vous maltraitant, mais il est la cause du mal que cet ennemi vous fait en péchant. Cet homme injuste est comme un torrent qui, du haut d'un rocher, vient fondre sur une vaste campagne. Ce n'est pas le laboureur qui donne à ce torrent rapide le mouvement qui l'emporte, mais c'est le laboureur qui, tantôt en rompant une digue, tantôt en comblant un fossé ou en élevant une chaussée, fait entrer ces eaux dans un champ plutôt que dans un autre, soit qu'il prétende engraisser ce champ ou le désoler par cette voie. Ou, si vous l'aimez mieux, ce méchant homme est entre les mains de Dieu comme un poison entre les mains d'un artiste habile : ce n'est pas l'artiste qui a donné à cette herbe ou à ce minéral la vertu maligne qui leur est propre, mais c'est lui qui les a mêlés dans ce breuvage qu'il vous présente, soit qu'il ait dessein de vous donner la mort, ou peut-être de vous rendre la santé. Ainsi ce n'est pas Dieu qui a inspiré à votre ennemi la mauvaise volonté qu'il a de vous nuire, mais c'est lui qui lui a donné le pouvoir, c'est lui qui a détourné sur vous la malice de cette personne, lui qui a disposé les choses de telle sorte qu'elle s'est trouvée en état de troubler votre repos, qu'elle l'a en effet troublé. Le Seigneur a voulu que vous tombassiez dans ce piège, puisqu'il ne l'a pas empêché, puisqu'il a même prêté la main à ceux qui vous le tendaient ; c'est lui qui vous livre sans défense à ces ennemis, et qui a conduit, pour ainsi dire, tous les coups qu'ils vous ont portés. N'en doutez pas, si vous recevez quelque plaie, c'est Dieu lui-même qui vous aura

blessé. Quand toutes les créatures se ligueraient contre vous, si le Créateur ne le voulait pas, s'il ne se joignait pas à elles, s'il ne leur donnait et la force et les moyens d'exécuter leurs mauvais desseins, jamais elles n'en viendraient à bout. *Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi, s'il ne vous avait été donné d'en haut*, disait le Sauveur du monde à Pilate. Nous en pouvons dire autant et aux démons et aux hommes, aux créatures même qui sont privées de raison et de sentiment. Non, vous ne m'affligeriez pas, vous ne me nuiriez pas comme vous faites, si Dieu ne vous l'avait ordonné ; c'est lui qui vous donne le pouvoir de me tenter et de me faire souffrir : *Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi, s'il ne vous avait pas été donné d'en haut*.

Si, de temps en temps, nous méditons sérieusement cet article de notre croyance, il n'en faudrait pas davantage pour étouffer nos murmures dans toutes les pertes, dans tous les malheurs qui nous arrivent. C'est le Seigneur qui m'avait donné tous ces biens, c'est lui-même qui me les a ôtés ; ce n'est ni cette partie, ni ce juge, ni ce voleur qui m'a ruiné ; ce n'est point cette femme qui m'a noirci par ses médisances ; si cet enfant est mort, ce n'est ni pour avoir été maltraité, ni pour avoir été mal servi, c'est Dieu, à qui tout cela appartenait, qui n'a pas voulu m'en laisser jouir plus longtemps.

C'est donc une vérité de foi que Dieu conduit tous les événements dont on se plaint dans le monde ; et, de plus, nous ne pouvons douter que tous les maux que Dieu nous envoie ne nous soient très utiles ; nous n'en pouvons douter sans soupçonner Dieu même de manquer de lumière pour discerner ce qui est avantageux.

C'est la marque d'un orgueil insupportable, dit saint Basile, de croire qu'en ses propres affaires on n'a besoin de prendre conseil de personne, et qu'on a, par soi-même, assez de prudence pour choisir le meilleur parti. Mais si, dans les choses qui nous regardent, tout autre voit mieux que nous ce qui nous est utile, quelle folie de penser que nous le voyons mieux que Dieu même ; que Dieu qui est exempt des passions qui nous aveuglent, qui pénètre dans l'avenir, qui prévoit les événements et l'effet que chaque cause doit produire ! Vous savez que les accidents les plus fâcheux ont quelquefois d'heureuses suites, et qu'au contraire les succès les plus favorables peuvent enfin se terminer à de funestes issues. C'est même une règle que Dieu garde assez ordinairement d'aller à ses fins par des voies tout opposées aux voies que la prudence humaine a coutume de choisir.

Dans l'ignorance où nous sommes de ce qui doit arriver dans la suite, comment donc osons-nous murmurer de ce que nous souffrons par la permission de Dieu ? Et même pour de simples avantages de ce monde, que d'exemples n'avons-nous pas de cette conduite ! On vend Joseph, on l'emmène en servitude, on le jette dans une prison ; il s'afflige de ses disgrâces apparentes ; il s'afflige en effet de son bonheur, car ce sont autant de marches qui l'élèvent insensiblement jusque sur le trône d'Égypte. Saül a perdu les ânesses de son père, il faut les aller chercher fort loin et fort

inutilement ; c'est bien du temps et de la peine perdus, il est vrai : mais si cette peine le chagrine, il n'y eût jamais de chagrin plus déraisonnable, vu que tout cela n'a été permis que pour le conduire au prophète qui doit l'oindre, de la part du Seigneur, pour être le roi de son peuple. Quelle sera notre confusion lorsque nous paraîtrons devant Dieu, quand nous verrons les raisons qu'il aura eues de nous envoyer ces croix dont nous lui savons si mauvais gré ! J'ai regretté ce fils unique mort à la fleur de l'âge : hélas ! s'il eût encore vécu quelques mois, quelques années, il aurait péri de la main d'un ennemi, il serait mort en péché mortel. Je n'ai pu me consoler de la rupture de ce mariage ; si Dieu eût jamais permis qu'il se fût conclu, j'allais passer mes jours dans le deuil et la misère. Je dois trente ou quarante ans de vie à cette maladie que j'ai soufferte avec tant d'impatience. Je dois mon salut éternel à cette confusion qui m'a coûté tant de larmes. Mon âme était perdue, si je n'eusse perdu cet argent. De quoi nous embarrassons nous donc ? Dieu se charge de notre conduite, et nous sommes dans l'inquiétude ! On s'abandonne à la bonne foi d'un médecin, parce qu'on suppose qu'il entend sa profession ; il ordonne qu'on vous fasse les opérations les plus violentes, quelquefois qu'on vous ouvre le crâne avec le fer ; là, qu'on vous perce le corps ; ici, qu'on vous coupe un membre pour arrêter la gangrène qui pourrait enfin gagner le cœur : on souffre tout cela, on lui en sait gré, on l'en récompense libéralement, parce qu'on juge qu'il ne le ferait pas si le remède n'était nécessaire, parce qu'on juge qu'il faut se fier à son art : et nous ne voulons pas faire le même honneur à notre Dieu ! On dirait que nous nous défions de sa sagesse et que nous craignons qu'il ne nous égare. Quoi ! vous livrez votre corps à un homme qui peut se tromper, et dont les moindres erreurs peuvent vous ôter la vie, et vous ne pouvez vous soumettre à la conduite du Seigneur !

Si nous voyions tout ce qu'il voit, nous voudrions infailliblement tout ce qu'il veut ; on nous verrait lui demander avec larmes ces mêmes afflictions que nous tâchons de détourner par nos vœux et par nos prières. Aussi est-ce à nous tous qu'il dit, dans la personne des enfants de Zébédée : *Nescitis quid petatis*. Hommes aveugles, votre ignorance me fait pitié, vous ne savez ce que vous demandez ; laissez-moi ménager vos intérêts, conduire votre fortune ; je connais mieux ce qui vous est nécessaire que vous-mêmes ; si jusqu'ici j'avais eu égard à vos sentiments et à vos goûts, déjà vous seriez perdus sans ressource,

Mais voulez-vous être persuadés que dans tout ce que Dieu permet, que dans tout ce qu'il vous arrive, il n'a en vue que vos véritables avantages, que votre bonheur éternel ? Faites un moment de réflexion sur tout ce qu'il a fait pour vous. Vous êtes maintenant dans l'affliction ; songez que celui qui en est l'auteur est Celui même qui a voulu passer toute sa vie dans les douleurs pour vous en épargner d'éternelles ; que c'est lui dont l'ange est toujours à vos côtés, veillant par son ordre sur toutes vos voies, et s'appliquant à détourner tout ce qui pourrait blesser votre corps ou souiller

vosre âme : songez que celui qui vous expose à cette peine est Celui qui sur nos autels prie sans cesse, et se sacrifie mille fois le jour pour expier vos crimes, et pour apaiser le courroux de son Père à mesure que vous l'irritez ; que c'est Celui qui vient à vous avec tant de bonté dans le sacrement de l'Eucharistie ; Celui qui n'a point de plus grand plaisir que de converser avec vous, que de s'unir à vous. Quelle ingratitude, après de si grandes marques d'amour, de se défier encore de lui, de douter si c'est pour nous faire du bien ou pour nous nuire qu'il nous visite ! Mais il me frappe cruellement, il appesantit sa main sur moi. Que craignez-vous d'une main qui a été percée, qui s'est laissé attacher à la croix pour vous ? Il me fait marcher par un chemin épineux. S'il n'y en a pas d'autre pour aller au ciel, malheureux que vous êtes ! aimez vous mieux périr pour toujours que de souffrir pour un temps ? N'est-ce pas cette même voie qu'il a tenue avant vous et pour l'amour de vous ? Y trouvez-vous une épine qu'il n'ait marquée, qu'il n'ait rougie de son sang ? Il me présente un calice plein d'amertume. Oui, mais songez que c'est votre Rédempteur qui vous le présente ; vous aimant autant qu'il le fait, pourrait-il se résoudre à vous traiter avec rigueur, s'il n'y avait ou une utilité extraordinaire, ou une pressante nécessité ? Vous avez oui parler de ce prince qui aima mieux s'exposer à être empoisonné que de refuser le breuvage que son médecin lui avait ordonné, parce qu'il avait toujours reconnu dans ce médecin beaucoup de fidélité et beaucoup d'attachement pour sa personne ; et nous, chrétiens, nous refusons le calice que notre divin Maître nous a préparé lui-même, nous osons l'outrager jusqu'à ce point ! Je vous prie de ne pas oublier cette réflexion : elle suffit, si je ne me trompe, pour nous faire agréer, pour nous faire aimer les dispositions de la volonté divine qui nous paraissent les plus fâcheuses, et nous conformer de la sorte à cette volonté suprême ; c'est d'ailleurs infailliblement assurer notre bonheur, même dès cette vie.

Je suppose, par exemple, qu'un chrétien s'est affranchi de toutes les illusions du monde par ses réflexions et par les lumières qu'il a reçues de Dieu, qu'il reconnaît que tout n'est que vanité, que rien ne peut remplir son cœur, que ce qu'il a souhaité avec le plus d'empressement est souvent la source des plus mortels chagrins ; qu'on a de la peine à distinguer ce qui nous est utile de ce qui nous est contraire, parce que le bien et le mal sont presque partout mêlés ensemble, et que ce qui hier était le plus avantageux, est aujourd'hui le pire ; que ses désirs ne sont que le tourmenter, que les soins qu'il prend pour réussir le consomment et nuisent même quelquefois à ses desseins, au lieu de les avancer ; qu'après tout, c'est une nécessité que la volonté de Dieu s'accomplisse, qu'il ne se fait rien que par ses ordres, et qu'il ne peut rien ordonner à notre égard qui ne tourne à notre avantage.

Après toutes ces vues, je suppose encor qu'il se jette entre les bras de Dieu comme à l'aveugle ; qu'il se livre à lui, pour ainsi dire, sans condition et sans réserve, entièrement résolu de se fier à lui pour tout, et de ne plus rien désirer, de ne plus rien craindre,

en un mot, de ne plus rien vouloir que ce qu'il voudra ; je dis que dès ce moment cette heureuse créature acquiert une liberté parfaite, qu'elle ne peut plus être ni gênée ni contrainte, qu'il n'est point d'autorité, point de puissance sur la terre qui soit capable de lui faire violence, ou de lui donner un moment d'inquiétude.

Comment voulez-vous m'obliger à faire ce que je ne veux pas, disait un saint homme dont un ancien rapporte les sentiments ? Il faudrait pouvoir contraindre Dieu même, pour me mettre dans le cas de rien faire contre mon gré ; car, tandis que Dieu fera tout ce qu'il voudra, je ne puis manquer d'être parfaitement libre, puisque je ne veux que ce qu'il fait. Dieu veut-il que je sois infirme ? la maladie m'est plus agréable que la santé ; que je sois pauvre ? je ne voudrais pas être riche ; que je sois le rebut de tout le monde ? je consens que tout le monde me méprise : je fonde toute ma gloire sur mes mépris. Faut-il que je vive ici ou ailleurs, que je passe mes jours dans le repos ou dans l'embarras des affaires, que je meure à la fleur ou sur le déclin de l'âge ? de tout cela je ne saurais dire ce que j'aime le mieux ; mais dès que Dieu aura fait son choix, et qu'il m'aura fait connaître de quel côté son cœur penche, le mien suivra son penchant, et il y trouvera sa félicité.

Mais n'est-ce pas une chimère qu'un homme sur qui les biens et les maux font une égale impression ? Non, ce n'est point une chimère : je connais des personnes qui sont également contentes dans la maladie et dans la santé, dans les richesses et dans l'indigence ; j'en connais même qui préfèrent l'indigence et la maladie aux richesses et à la santé.

Du reste, il n'est rien de si vrai que ce que je vais vous dire : autant nous avons de soumission pour la volonté de Dieu, autant a-t-il de condescendance pour nos volontés. Il me semble que, dès qu'on s'attache uniquement à lui obéir, il ne s'étudie plus lui-même qu'à nous satisfaire ; non seulement il exauce nos prières, mais il les prévient ; il va chercher jusqu'au fond du cœur ces mêmes desirs qu'on tâche d'étouffer pour lui plaire, et il les surpasse tous. Enfin, le bonheur de celui dont la volonté est soumise à la volonté de Dieu, est un bonheur constant, inaltérable, éternel. Nulle crainte ne trouble sa félicité, parce que nul accident ne la peut détruire. Je me le représente comme un homme assis sur un rocher au milieu de l'Océan ; il voit venir à lui les plus furieuses vagues sans être effrayé, il prend plaisir à les considérer et à les compter à mesure qu'elles viennent se briser à ses pieds ; que la mer soit calme ou agitée, que le vent pousse les flots d'un côté ou qu'il les repousse de l'autre, il est également immobile, parce que le lieu où il se trouve est ferme et inébranlable.

De là vient cette paix, ce calme, ce visage toujours serein, cette humeur toujours égale que nous remarquons dans les vrais serviteurs de Dieu. Quelle raison n'avez-vous pas, âmes saintes, d'être sans inquiétude ? Vous avez trouvé dans la volonté de votre Dieu une retraite inaccessible à tous les malheurs de la vie ; vous vous élevez bien au-dessus de la région des tempêtes, il n'est point de

trait qui puisse aller jusque-là. Vous ne pouvez craindre ni les hommes, ni les démons. Quoi qu'on fasse, quoi qu'il arrive, vous serez toujours heureuses, ou bien Dieu lui-même cesserait de l'être.

Il reste à voir comment nous pouvons atteindre cette heureuse soumission. Cela ne peut se faire que par l'expérience fréquente de cette vertu ; et parce que les grandes occasions de la pratiquer sont assez rares, tout le secret consiste à profiter des petites, qui sont journalières, et dont le bon usage nous aurait bientôt mis en état de soutenir les plus grands revers sans en être ébranlés. Il n'est personne à qui chaque jour il n'arrive cent petites choses contraires à ses désirs et à ses inclinations, soit que notre imprudence ou notre peu d'esprit nous les attire, soit qu'elles nous viennent de l'inconsidération ou de la malignité d'autrui, soit enfin qu'elles soient un pur effet du hasard et du concours imprévu de certaines causes nécessaires. Toute notre vie est semée de ces sortes d'épines qui naissent sans cesse sous nos pas, qui produisent dans notre cœur mille fruits amers, mille mouvements involontaires de haine, d'envie, de crainte, d'impatience, mille petits chagrins passagers, mille inquiétudes légères, mille troubles, qui, du moins pour un moment, altèrent la paix de l'âme. Il échappe, par exemple, une parole qu'on ne voudrait pas avoir dite, on nous en dit une autre qui nous offense ; un domestique vous sert mal ou avec lenteur, un enfant vous incommode, un fâcheux vous arrête, un étourdi vous heurte, un cheval vous couvre de boue, il fait un temps qui vous déplaît, votre ouvrage ne va pas comme vous le souhaiteriez, un petit meuble se casse, un habit se tache ou se déchire ; je sais qu'il n'y a pas là de quoi exercer une vertu bien héroïque, mais je dis que ce serait assez pour l'acquérir infailliblement si nous le voulions ; je dis que quiconque serait sur ses gardes pour offrir à Dieu toutes ces contrariétés, et pour les accepter comme étant ordonnées par sa Providence, outre que cet homme acquerrait par cette pratique un grand nombre de mérites, outre qu'il se disposerait insensiblement à une union très intime avec Dieu, il serait encore un peu de temps capable de soutenir les plus tristes et les plus funestes accidents de la vie.

A cet exercice, qui est si aisé, et néanmoins plus utile pour nous et plus agréable à Dieu que je ne puis le dire, on peut en ajouter un autre. Quoique les grandes disgrâces n'arrivent pas tous les jours, on peut s'offrir tous les jours à Dieu pour les essuyer quand il lui plaira. Si Dieu voulait vous ôter ou ce fils ou ce mari, s'il permettait que vous perdissez ce procès ou cet argent que vous avez placé, vous auriez besoin d'une grande force d'esprit pour supporter des coups si rudes. Vous ne savez pas encore quelle sera sa volonté sur ce point ; prévenez ses ordres, et dès à présent soumettez-vous à tout ce qu'il a résolu de faire ; renoncez souvent en sa présence à tous les désirs que vous pouvez avoir d'augmenter ou de conserver vos biens, votre santé, votre réputation, et protestez-lui que vous êtes prêt à lui sacrifier tout. Pensez tous les jours, dès le matin, à tout ce qui peut vous arriver de plus fâcheux dans le cours de la journée. Il se peut faire que dans le jour ou vous

apportera la nouvelle d'un naufrage, d'une banqueroute, d'un incendie; peut-être qu'avant la nuit vous recevrez quelque affront insigne, quelque sanglante confusion; peut-être que la mort vous ravira la personne du monde que vous aimez le plus; vous ne savez pas si vous ne mourrez pas vous-même subitement et d'une manière tragique. Acceptez tous ces malheurs, au cas qu'il plaise à Dieu de les permettre, contraignez votre volonté de consentir à ce sacrifice, et ne vous donnez point de relâche que vous ne la sentiez disposée à vouloir ou à ne pas vouloir tout ce que Dieu peut vouloir ou ne pas vouloir.

" Il y a toutefois une observation à faire sur cette pratique: c'est qu'il faut soigneusement distinguer entre les prévisions de croix, celles qui s'offrent d'elle-mêmes sans qu'on les ait recherchées, et celles au-devant desquelles on va librement. Quant aux premières, il est toujours bon, à la vérité, d'accepter ainsi d'avance et conditionnellement toutes les afflictions possibles. Que si l'on ne s'en sentait pas actuellement le courage, il faudrait simplement répondre ainsi à cette supposition: *Si une telle épreuve m'arrivait, j'espère de la bonté divine qu'elle serait accompagnée d'une grâce suffisante pour me la faire porter avec résignation, et avec ce secours, malgré la défaillance que je ressens à cette heure, je voudrais faire alors ce que demanderait la soumission due à la volonté de mon Créateur et Seigneur.*

" Mais pour ce qui est de se faire soi-même à dessein ces suppositions pénibles afin de s'habituer à les accepter, comme on le disait tout à l'heure, c'est un exercice qui ne serait pas toujours sans danger et qui ne convient pas également à tous. Il peut être fort utile à des âmes déjà assez avancées dans la conformité à la volonté de Dieu pour le *pratiquer sans trouble*, et il est pour elles une source abondante de mérites. Quant à celles qui n'ont pas encore la force d'envisager paisiblement des perspectives si crucifiantes, ce serait une témérité de leur part d'aller, pour ainsi dire, relancer dans son fort un ennemi qu'elles ne sont pas en mesure de combattre, et que la sage providence de Dieu ne leur présente pas à cause de cela. Jésus-Christ nous défend une sollicitude inquiète pour l'avenir. Ceux qui ne peuvent encore envisager cet avenir sans anxiété, à cause de leur imperfection et de leur faiblesse, doivent donc en détourner la vue et se livrer en général à un abandon aveugle entre les bras de leur père céleste. La conduite qui leur convient est très bien tracée dans les paroles suivantes de Fénelon :

" Les croix que nous nous faisons à nous-mêmes par une prévoyance inquiète de l'avenir, dit-il, ne sont point des croix qui viennent de Dieu. Nous le tentons par notre fausse sagesse, en voulant prévenir son ordre et en nous efforçant de suppléer à sa Providence par notre providence propre. Le fruit de notre sagesse est toujours amer, et Dieu le permet pour nous confondre, quand nous sortons de sa conduite paternelle. L'avenir n'est point encore à nous; peut-être n'y sera-t-il jamais. S'il vient, il viendra peut-être tout autrement que nous ne l'avons prévu. Fermons donc les

yeux sur ce que Dieu nous cache et nous tient en réserve dans les trésors de son profond conseil. Adorons sans voir; taisons-nous; demeurons en paix.

“ Les croix du moment présent apportent toujours leur grâce et par conséquent leur adoucissement avec elles : on y voit la main de Dieu qui se fait sentir. Mais les croix de prévoyance inquiète sont vues au delà de l'ordre de Dieu : on les voit sans grâce pour les supporter ; on les voit même par une infidélité qui éloigne la grâce. Ainsi tout y est amer et insupportable, tout y est noir, tout y est sans ressource, et l'âme qui a voulu goûter par curiosité le fruit défendu ne trouve plus que mort et révolte sans consolation au-dedans d'elle-même. Voilà ce que c'est que de ne pas se fier à Dieu et que d'oser violer son secret, dont il est jaloux. *A chaque jour*, dit Jésus-Christ, *suffit son mal* ; le mal de chaque jour devient un bien lorsqu'on laisse faire Dieu. Qui sommes-nous pour lui dire : Par quel motif faites-vous cela ? Il est le Seigneur, et cela suffit ; il est le Seigneur, qu'il fasse tout ce qui est bon à ses yeux. Qu'il élève ou qu'il abaisse, qu'il frappe ou qu'il console, qu'il brise ou qu'il guérisse toutes les blessures, qu'il donne la mort ou la vie, il est toujours le Seigneur ; nous ne sommes que l'ouvrage et par conséquent le jouet de ses mains. Qu'importe, pourvu qu'il se glorifie et que sa volonté s'accomplisse en nous ! Sortons de nous-mêmes ; plus d'intérêt propre, et la volonté de Dieu, qui se développe à chaque moment en tout, nous consolera aussi en chaque moment de tout ce que Dieu fera autour de nous, ou en nous aux dépens de nous-mêmes. Les contradictions des hommes, leur inconstance, leurs injustices même, nous paraîtront les effets de la sagesse, de la justice et de la bonté invariable de Dieu : nous ne verrons plus que Dieu infiniment bon, qui se cache sous les faiblesses des hommes aveugles et corrompus.

“ Ainsi cette figure trompeuse du monde, qui passe comme une décoration de théâtre, nous deviendra un spectacle réel et digne d'éternelle louange du côté de Dieu.” Revenons aux épreuves réelles.

Lorsqu'une disgrâce se fera en effet sentir, au lieu de perdre du temps à vous plaindre des hommes ou de la fortune, allez vous jeter aux pieds de votre divin Maître, pour lui demander la grâce de supporter avec constance cette infortune. Un homme qui a reçu une plaie mortelle, s'il est sage, ne court point après celui qui l'a blessé, il va d'abord au médecin qui peut le guérir. Mais quand, dans de pareilles rencontres, vous cherchiez l'auteur de vos maux, se serait encore à Dieu qu'il faudrait aller, puisqu'il n'y a que lui qui puisse en être la cause.

Allez donc à Dieu, mais allez-y promptement, allez-y sur l'heure, que ce soit le premier de tous vos soins : allez lui rapporter, pour ainsi dire, le trait qu'il vous a lancé, le fléau dont il s'est servi pour vous éprouver. Baisez mille fois les mains de votre Maître crucifié, ces mains qui vous ont frappé, qui ont fait tout le mal qui vous afflige. Répétez-lui souvent ces paroles qu'il disait lui-même à son Père dans le fort de sa douleur : *Seigneur, que votre*

*volonté se fasse, et non pas la mienne* : je vous bénis mille fois, je vous rends grâce de ce que vos ordres s'accomplissent sur moi ; et quand il serait en mon pouvoir d'y résister, je continuerais de m'y soumettre. J'accepte cette calamité, et en elle-même, et dans toutes ses circonstances ; je ne me plains ni du mal que je souffre, ni des personnes qui me le causent, ni de la manière dont il est venu jusqu'à moi, ni de la conjoncture du temps ou du lieu dans lequel il m'a surpris ; je suis assuré que vous l'avez voulu sous tous ces points de vue, et j'aimerais mieux mourir que de m'opposer en rien à votre sainte volonté : *Fiat voluntas tua*. Oui, mon Dieu, dans tout ce que vous voudrez de moi, aujourd'hui et pour tous les temps, au ciel et sur la terre, qu'elle se fasse, cette volonté ; mais qu'elle se fasse sur la terre comme elle s'accomplit dans le ciel.

---



---

## DE LA CONNAISSANCE DE DIEU

par A. GRATRY

Prêtre de l'Oratoire, professeur de théologie morale à la Sorbonne et membre de l'Académie française.

2 vols in-12..... \$2.00

Le traité de la connaissance de Dieu a été soumis à l'examen de Mgr l'Archevêque de Paris, qui en a permis l'impression. Il a été en outre envoyé à Rome et examiné par un consultant de l'Index. Le savant examinateur a déclaré n'y rien trouver, sous le rapport théologique, qui parût digne de censure. Ces garanties surpassent de beaucoup toutes celles que pourrait offrir une critique quelconque. Aussi, aurions-nous fort mauvaise grâce à relever certaines expressions qui prêteraient facilement peut-être à de dangereuses interprétations. Il faut lire ce bel ouvrage comme il a été écrit, avec l'âme toute entière. Ceux qui ont l'habitude de concevoir la philosophie comme un enchaînement de théorèmes, goûteront assés peu, sans doute, ces pages si vivantes. Qu'y faire ? On n'avait pas encore vu la métaphysique ainsi nourrie de poésie, mais il faudrait prouver que ce n'était pas un malheur. Pour nous, nous trouvons que ce livre est un beau livre. Là, du moins, l'homme est l'homme, et nullement un être fantastique, le rêve de quelque métaphysicien atrabilaire. C'est le fils de la femme et l'œuvre de Dieu : corps de boue, mais palais d'une âme ; en un mot, c'est l'homme *humain*. Et voilà le grand mérite de l'abbé Gratry. — Nous regrettons vivement que l'espace nous manque pour citer quelques-unes des pages merveilleuses, si fréquentes dans ces deux volumes. Nous voudrions faire participer tout ce qui sait lire, au charme que nous y avons goûté. Parfois c'est tellement beau que cela fait peur. La philosophie est quelque chose de puissant sans doute, mais l'éloquence est irrésistible.

On critiquera la manière dont l'auteur a exposé la théorie de la plupart des philosophes, avec trop de bénignité, et en laissant dans l'ombre beaucoup d'égarements peut-être essentiels ; on lui reprochera, ou plutôt on excusera certaines préférences, chose dont nul, après tout, ne saurait se défendre ; on demandera parfois plus de méthode d'exposition ; mais nul ne niera que la *Connaissance de Dieu* ne soit un des livres les plus attachants et les plus profonds qui se puissent lire.

BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE.

# PARTIE LEGALE

Rédacteur : **ALBY**

## DIMES.

QUESTION.—La culture du foin ayant pris une grande extension dans la paroisse où je suis domicilié, la dime des grains est insuffisante pour faire vivre le curé. En présence de cet état de choses Monseigneur l'évêque du diocèse a, par ordonnance, déclaré que chaque chef de famille devra dorénavant payer au curé, chaque année, la somme de..... en remplacement de la dime. De cette manière ceux qui ne cultivent pas contribuent comme les autres au soutien du curé. Mon curé a-t-il une action en justice contre moi pour me contraindre au paiement du montant fixé par l'évêque ? Y a-t-il quelque loi civile qui permette au curé de prélever autre chose que la dime des grains ?

*Un marchand de campagne.*

RÉPONSE.—Nos anciennes lois de la province de Québec, encore en vigueur, obligent les *catholiques* de payer à leur curé la dime de tous les grains qu'ils récoltent, et cette dime consiste dans le vingt-sixième minot. Je ne connais aucune autre loi civile, de date récente, qui donne une action au curé pour le recouvrement des sommes que vous mentionnez, mais je connais une autre loi bien supérieure qui ordonne aux fidèles de payer *les droits et dimes à l'Eglise fidèlement*. Les théologiens nous enseignent que ce septième commandement de l'Eglise, comme tous les autres commandements qui émanent d'elle, oblige *en conscience* (sub gravi). Je vous conseille donc de payer à votre curé cette dette *légitime et sacrée* qu'il réclame de vous.

## IMPOT SUR LES SUCCESSIONS.

QUESTION.—Quelle différence y a-t-il, en matière d'impôts sur les successions, entre nos lois et les lois françaises. Les impôts se prennent-ils sur la succession entière sans déduction des dettes, ou sur l'actif net de la succession ?

*Banquier.*

RÉPONSE.—Les principales différences qui existent entre les lois de la province de Québec et les lois françaises, en matière d'impôt sur les successions, sont les suivantes.

1° En France, l'impôt frappe la succession entière sans déduction du passif qui la grève. Ainsi, s'il s'ouvre une succession dont l'actif brut s'élève à mille piastres et le passif à huit cents piastres, l'impôt doit être payé sur mille piastres au lieu de l'être seulement sur deux cents piastres. Dans le cas cité, si l'impôt est de dix pour cent (10 %) l'état prélève cent piastres et il ne reste à l'héritier qu'une même somme de cent piastres. C'est un véritable vol légal.

La loi qui permet une si flagrante iniquité est en vigueur depuis un siècle, et malgré les incessantes protestations du public, on a toujours persisté à la maintenir. Il est probable cependant que cette loi infâme va être changée. Un projet de loi, qui est actuellement devant les chambres françaises, admet la déduction du passif pour la fixation du montant des droits que l'état pourra prélever sur les successions.

Dans la province de Québec l'impôt se prélève sur l'actif net de la succession. Ainsi, dans une succession de mille piastres, grevée d'un passif de huit cents piastres, l'état ne prélèvera l'impôt que sur les deux cents piastres. Dans ce cas, si l'impôt est de dix pour cent (10 %) l'état prélèvera vingt piastres et l'héritier aura cent quatre-vingts piastres.

Voici à ce sujet, la disposition du statut provincial 57 Victoria, chapitre 16 :

“ Toute transmission par décès, de propriété, d'usufruit ou de jouissance de biens mobiliers ou immobiliers, situés dans la province, est frappée des droits suivants, sur la valeur du bien transmis, déduction faite des dettes et charges existant au moment du décès.”

2<sup>o</sup> En France, l'impôt sur les successions varie de un et un quart pour cent ( $1\frac{1}{4}$  %) à onze et un quart pour cent ( $11\frac{1}{4}$  %) c'est-à-dire de un franc et vingt-cinq centimes à onze francs et vingt-cinq centimes par cent francs.

Dans la province de Québec, cet impôt varie de un demi pour cent ( $\frac{1}{2}$  %) à dix pour cent (10 %) c'est-à-dire de cinquante centins à dix piastres par cent piastres.

### VENTE DE CHEVAL.

QUESTION.—Un maquignon vend un cheval qui boite. L'acheteur rendu chez lui s'aperçoit du défaut et prétendant que c'est un vice rédhibitoire, il refuse de faire le paiement du prix d'achat, et il somme le vendeur de reprendre le cheval. Ses prétentions seront elles soutenues par les tribunaux ?

*Un habitant.*

RÉPONSE.—Si la boiterie est permanente le défaut est visible et l'acheteur doit s'imputer son manque de clairvoyance. L'article 1523 du code civil, au titre *De la Vente*, est applicable dans ce cas. Cet article dit que : *Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu lui-même connaître l'existence.* Si, au contraire, la boiterie est *intermittente*, elle doit être considérée comme un défaut caché qui est garanti de droit. Dans ce cas il faut une stipulation spéciale de *non garantie* pour que le vendeur ne soit pas responsable.

Ainsi la boiterie intermittente est une boiterie rédhibitoire.

Nous n'avons pas dans la province de Québec de loi spéciale régissant cette matière. Il faut avoir recours aux principes généraux. En France, au contraire, il y a une loi du 2 août 1884 qui déclare boiterie rédhibitoire la boiterie ancienne intermittente. Les auteurs disent que si la boiterie intermittente paraît avoir pour cause une lésion récente, il faut attendre la guérison de cette lésion. Si la boiterie disparaît avec la guérison de la lésion il n'y a pas lieu à la garantie. Si, au contraire, la boiterie persiste après la guérison, elle ne peut pas se rattacher au mal récent. Elle est alors une cause de *redhibition* étant considérée comme boiterie ancienne intermittente.

## ARS ARTIUM

## LA CONFESSIO

## D'APRÈS LES GRANDS MAÎTRES

par Le P. J. ZELLE, S. J. missionnaire

ANCIEN PROFESSEUR DE THÉOLOGIE

(Ouvrage dédié aux Confesseurs)

1 vol. in 12..... \$0.75

Un jeune prêtre, professeur dans une Faculté de Théologie, s'entretenait avec un vieux Missionnaire, qui avait blanchi dans les travaux de l'apostolat. Ces deux hommes, bien différents d'âge et de condition, avaient dans leur cœur une passion commune : l'amour des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ. L'un éprouvait les premiers élans d'un zèle impatient de se dévouer ; mais il était resté jusqu'alors sans expérience. L'autre au contraire possédait à fond la science pratique du gouvernement des consciences et les secrets les plus cachés de cet *Art des Arts*.

Voulez-vous, dit le vieillard, que je vous révèle un moyen de sauver de l'enfer beaucoup de pauvres pécheurs ? — Oui, je vous en prie — Ce moyen est de vous persuader d'abord qu'un bon nombre de personnes cachent leurs péchés dans leurs confessions ordinaires. — Mon Père, je ne saurais vous croire. Si cela était vrai, les Théologiens et les Moralistes l'auraient enseigné ; mes maîtres dans la Science Sacrée me l'auraient appris. Or, je ne l'ai jamais lu, ni entendu. — Rien de bien étonnant, si les Théologiens et les Moralistes n'ont pas traité à fond ce sujet, qui est du domaine de l'expérience plutôt que de la spéculation. Mais ce que je puis affirmer, c'est que le fait est incontestable. Les plus grands Saints en ont rendu témoignage dans leurs écrits ; les Missionnaires les plus célèbres l'ont affirmé hautement... Et si j'ose me joindre à ces hommes illustres, je dirai qu'il ne m'est pas permis d'avoir un doute à cet égard, après les *trente mille confessions générales* que j'ai entendues.

Comment donc ce fait, — si fait il y a, — ne m'a-t-il pas été révélé plus tôt ? — C'est que beaucoup l'ignorent et plusieurs le contestent. D'ailleurs dans ces choses pratiques, on lit parfois sans être frappé et on entend sans bien comprendre. Il n'y a souvent que l'expérience personnelle, qui puisse ouvrir les yeux. Les Anciens disaient dans ce sens : "*Nulla intelligentia sine praxi*." — Mais enfin, quel intérêt aurait-on de cacher ses fautes, quand on va précisément à confesse pour les avouer et en obtenir le pardon ? — Hélas ! il y a l'intérêt qu'a la nature humaine, depuis le Paradis terrestre, de voiler ou de dissimuler ses hontes et ses ignominies. Sans doute qu'elle ne gagne rien, qu'elle perd même à ce jeu de men-

tir; elle ment quand même, par bas instinct ou par faux calcul. Il faut aussi mettre en ligne de compte l'action du démon, dont dont un saint Père a dit, à ce propos, " *qu'il donne une criminelle audace pour commettre le péché, et qu'il inspire la honte, afin d'empêcher de l'accuser.* " — Je n'oserais, mon Père, vous contredire davantage, mais avant de croire à cette affirmation si grave que vous soutenez, vous me permettrez d'attendre vos preuves. Elles ne pourront me convaincre, qu'à la condition d'être solides et irréfutables.

Il faut le dire aussitôt, ces preuves ont été fournies loyalement et abondamment. Aussi la plus entière, la plus complète persuasion a-t-elle remplacé chez le jeune prêtre une incrédulité, qui fut d'abord obstinée. Il prend aujourd'hui la plume, pour défendre ce qu'il repoussait comme une grande exagération. Ce changement d'opinion était-il suffisamment motivé? Le lecteur en sera juge, car nous commençons par lui en rapporter les raisons, dans cet humble travail, qui est né de ces entretiens.

La première leçon fut en effet suivi de plusieurs autres. Après avoir reconnu le mal, il fallait en apprendre les remèdes. Comment empêcher et prévenir, autant que possible, le manque de sincérité au tribunal de la Pénitence?... Comment secourir les pauvres âmes contre une tentation si funeste?... Comment les aider à se déivrer du fardeau de leurs péchés les plus secrets, par une confession intégrale et sincère, qui est pour elles l'unique moyen du salut?...

Pour répondre à ces questions le bon Missionnaire nous initia à toutes ses industries. Ce n'était rien moins qu'une *Méthode* complète et raisonnée, qui s'appuyait sur l'autorité incontestable des hommes de Dieu les plus compétents en cette matière. L'auteur de ces pages oserait-il ajouter qu'après avoir tout entendu et tout contrôlé, il voulut aussi mettre cette Théorie à l'épreuve de son expérience personnelle, pour en connaître par lui-même la valeur et l'efficacité. Les résultats obtenus ne lui permettent plus le moindre doute.

Ce modeste ouvrage a pour but de répandre la même conviction et de faire adopter les mêmes industries. Aussi bien n'a-t-il d'autres prétentions que de réunir, dans un faisceau plus serré et plus lumineux, certaines remarques et observations très importantes, qui ont souvent échappé à l'attention des meilleurs esprits, pour être restées éparées dans les œuvres des *Grands Maîtres* de la science pratique.

Les jeunes prêtres en feront surtout leur profit. Ils ne peuvent ignorer que, selon S. FRANÇOIS DE SALES, le ministère de la confession est de tous le plus considérable et le plus difficile. "*Omnium maximum et difficillimum.*" — En citant cette grave autorité, S. ALPHONSE DE LIGUORI s'élève avec véhémence contre ces imprudents, qui se font forts de résoudre toutes les questions, parce qu'ils ont pris, dans les écoles, une teinture plus ou moins légère des principes généraux de la Morale Casuistique. Quelle qu'on puisse la supposer dans un homme, la science spéculative ne suffit

pas. " *Il arrive même, ajoute le saint Docteur, que les plus profonds théologiens sont parfois les plus inexpérimentés dans la pratique du gouvernement des âmes.*" (1)

Après tout, il n'y a rien là que de très naturel. Théorie et pratique sont deux choses bien différentes. On ne s'improvise pas plus comme Confesseur que comme Médecin. Mais puisque, après avoir étudié les principes dans les livres, il faut enfin commencer à les appliquer et se mettre à l'œuvre, la raison indique au débutant de garder religieusement la voie tracée par les plus habiles et les plus experts. Et ici, ce ne sont pas tant les doctes théologiens, mais ceux qu'on pourrait appeler les *Grands Praticiens de la Confession*.

Ce petit livre suscitera-t-il peut-être des objections? Elles sont prévues et ne paraissent pas convaincantes, au point de commander le silence.

Si le mal existe, s'il est répandu universellement, comme l'attestent d'irrécusables témoignages, ni les étonnements, ni les plaintes, ni les récriminations ne l'empêcheront de continuer ses ravages secrets. Il semble tout au moins qu'on ne saurait en vouloir au médecin, qui se fait un devoir de le signaler et d'en rechercher les remèdes. Quelqu'un oserait-il prendre sur sa conscience, non seulement de laisser aller les choses au pire, mais encore d'exiger que personne ne s'en préoccupât davantage? Nous ne le pensons pas.

D'autant plus qu'il s'agit ici du salut des âmes, c'est-à-dire du ciel ou de l'enfer, d'une éternité heureuse ou malheureuse. Pour cette cause, une sollicitude, qui pourrait, en d'autres cas, paraître extrême, devient le devoir sacré des prêtres de Jésus-Christ.

En marchant donc à la lumière et sous la conduite des Grands Maîtres, nous établirons d'abord *l'existence du mal*, c'est-à-dire la *fausse honte* des pénitents. Puis nous chercherons l'application du remède *le plus efficace*, qui semble être dans *une interrogation* prudente et habile, faite par le *confesseur*. Nous aurons enfin à traiter de *certaines préservatifs*, ou moyens propres à rendre le mal plus rare ou plus facile à guérir.

On se demandera sans doute pourquoi, dans cette ouvrage, le français a été préféré au latin. C'était pour être à la fois plus à l'aise et mieux compris. La plupart des livres de ce genre ont été écrits par les Saints eux-mêmes, en langue vulgaire. D'ailleurs nous nous réservons de recourir au latin, quand il en sera besoin, pour une raison ou pour une autre.

(1) S. ALPHONSUS LIGUORIUS. — *Praxis Confessarii*. Num. 17. — " Et S. Franciscus Salesius dicebat officium audire confessiones esse *omnium maximum et difficillimum*..... Quidam, qui eruditos et Theologos magnæ notæ se jactant, dicunt sufficere, ut confessiones rectè excipere possint, principia generalia Moralis callere; illis enim posse resolveri (ajunt,) omnes casus particulares esse his principis resolvendos? Sed totum opus, totus labor est in adaptando ad casus particulares tantis diversis circumstantiis irretitos principia hujusmodi..... Justa ratione motus, auctor *Instructionum pro novis confessariis* affirmat multos theologos quanto profundiores in scientiis speculativis, tanto rudiores in scientiis moralibus."

---

# UN AIDE DANS LA DOULEUR

Par L'AUTEUR DES AVIS SPIRITUELS

SEPTIÈME ÉDITION

1 fort vol. in-18..... \$0.85

Ce qui suit est extrait de ce livre.

---

## LE RENDEZ-VOUS ÉTERNEL

Au moment de la mort de sainte Chantal à Moulins, saint Vincent de Paul étant en prière à Paris, vit sous la forme d'un globe de feu l'âme de la Sainte se détacher de son corps; et, comme elle montait au ciel, il vit venir à sa rencontre, également sous la forme d'un globe de feu plus considérable, l'âme de saint François de Sales mort depuis beaucoup d'années. Ces deux globes enflammés se réunirent et se perdirent dans le sein de Dieu.

Vous voyez avec quelle fidélité le saint Evêque tint la promesse qu'il avait faite à sainte Chantal de venir la chercher pour la conduire au Ciel. Cette mutuelle consolation de se revoir dans la félicité céleste est donnée à tous ceux qui se sont aimés d'une chrétienne affection. Oui, vous retrouverez dans la gloire, un père, une mère, des enfants chéris, des frères et des sœurs, tous ceux qui sur la terre ont travaillé à votre salut ou qui vous doivent leur béatitude! Quelle ineffable rencontre dans les joies éternelles, dans un amour toujours nouveau, dans la société des Anges et des Saints! A cette cour incomparable, quelle enivrante félicité de ne plus jamais se séparer de ceux que l'on aime! Revoir les traits de ceux que l'on a chéris procure une agréable surprise; mais revoir au ciel avec des charmes impérissables, et pour ne les quitter jamais, ceux que nous aimons, quelle indicible félicité! Et quand nous les aurons rejoints là-haut, nous y attendrons tous ceux que nous laisserons sur la terre.

“ Ne pleure pas, disait à sa fille une femme mourante, je vais t'attendre au ciel... Je te donne rendez-vous dans le cœur de Jésus.” — L'heure de ce bienheureux rendez-vous est le secret de Dieu, mais espérons-le; et en priant pour ceux qui nous précèdent, demandons de leur être unis dans l'amour et la gloire.

# HENRI VIII

ET

## LES MONASTERES ANGLAIS

Par le R. P. Dom Francis-Aidan GASQUET

DE L'ORDRE DE SAINT-BENOIT

Ancien Prieur de " Saint-Gregory's Monastery ", Downside, Bath

*Traduction Française publiée avec l'autorisation de l'auteur*

Par J. Ligné PHILIPON en collaboration avec le R. P. du LAC, S. J.

2 forts volumes in-8..... \$2.50

### TABLE DES MATIÈRES

1<sup>er</sup> volume

AU LECTEUR.—INTRODUCTION : L'Angleterre monastique.

#### CHAPITRE I

##### Commencement des hostilités.

La " Peste Noire " décime l'Eglise d'Angleterre.—Le pays ne s'est pas encore remis de la secousse du xvi<sup>e</sup> siècle.—Influence de la " Guerre des deux Roses. "—La puissance des nobles est ruinée.—Celle de la Couronne augmente.—Apparition des hommes nouveaux.—Les " fonctionnaires " du roi.—Condition du peuple au xvi<sup>e</sup> siècle.—Etat de l'Eglise.—Les évêques.—Les ordres monastiques.—Influence de l'époque sur le cloître.—Exigences royales ou autres à l'égard des monastères.—Les moines attaqués par Wiclef, Simon Fish, etc.—Condition morale des ordres monastiques.—Témoignage authentique des archives épiscopales.

#### CHAPITRE II

##### Précédents invoqués en faveur de la suppression des monastères en Angleterre.

Prieurés étrangers. — Subventions fournies aux établissements étrangers. —Edouard I<sup>er</sup> et Edouard II s'emparèrent de ceux-ci.—Abolition des Templiers, en 1313.—Edouard III rétablit les prieurés étrangers et les prend sous sa direction.—Un certain nombre de maisons religieuses sont naturalisées. —William de Wykeham obtient des terres pour y fonder " New College. " —Henri IV rétablit quelques-uns des couvents étrangers. — Les biens de l'Eglise attaqués dans les Parlements de 1405 et de 1410.—Henri V et l'abolition définitive des prieurés étrangers. —Les propriétés confisquées sont, en général, consacrées à un objet religieux. —Le " New College," les collèges de

Winchester et d'Éton, "King's College," collège de Cambridge. — Les monastères étrangers réclament en justice la restitution de leurs prieures. — Autres exemples de suppression. — L'évêque Waynfleet et "Magdalen College." — Le "Jesus College." — L'évêque Fisher obtient Lillechurch et Hingham en compensation pour Cambridge.

### CHAPITRE III

#### Le cardinal Wolsey et les monastères.

Apparition de Wolsey. — Son pouvoir immense. — Son influence exceptionnelle dans les affaires ecclésiastiques, sa qualité de légat. — Il obtient la permission de visiter les monastères. — Il rédige les "statuta" pour les chanoines de l'ordre de Saint-Augustin. — Wolsey s'attire l'antipathie du clergé en général. — Il projette de fonder un collège à Oxford. — L'autorisation de Clément VII obtenue de force. — Wolsey demande qu'on le fasse abbé "in commendam" de Saint-Albans. — Il demande à Rome de nouvelles suppressions en faveur du collège d'Oxford. — Le peuple s'oppose à la dispersion des religieux. — Mauvais renom des agents de Wolsey, le Dr Allen et Thomas Cromwell. — Le roi est mécontent de la façon dont Wolsey procède à l'égard des monastères. — Nouvelles suppressions réclamées au Saint-Siège. — Le projet du cardinal de fonder un collège à Ipswich. — Les plaintes continuent. — Henri se fonde sur le précédent créé par Wolsey pour demander au Pape l'abolition de certains monastères en faveur de la fondation de nouvelles cathédrales. — Clément VII fait des difficultés sur la matière. — Les articles de l'acte d'accusation lancé contre Wolsey qui se rapportent aux monastères.

### CHAPITRE IV

#### La sainte Fille du Kent.

Histoire de la jeunesse d'Elisabeth Barton. — Sa grande réputation de sainteté. — L'évêque Fisher émet une excellente opinion à son sujet. — Le jugement de cet évêque a une valeur toute spéciale. — Histoire des relations qu'il eut avec la religieuse. — L'archevêque Warham la regarde comme une sainte. — L'opposition qu'elle fait au divorce du roi rend son arrestation nécessaire. — On emprisonne également son confesseur, le Dr Bocking, moine de Christchurch, Cantorbéry, et d'autres personnes. — Efforts de Cromwell pour faire croire à un complot politique. — Interrogatoire des accusés. — Les juges refusent de les déclarer coupables. — Pénitence publique de la religieuse et de ses compagnons à "St Paul's Cross." — Les aveux de la religieuse et leur signification véritable. — Ils témoignent en faveur des autres accusés. — Pas de complot ourdi contre l'Etat. — Cromwell s'efforce de comprendre sir Thomas More dans les accusations portées contre la religieuse. — La Couronne saisit le Parlement d'un projet de loi tendant à les déclarer coupables de haute trahison. — Exécution d'Elisabeth Barton et de ses compagnons.

### CHAPITRE V

#### Les Frères Observantins.

Le Parlement renie la suprématie du Pape. — Contrainte imposée, en ce temps, à l'éloquence de la chaire. — On ne sait comment agir à l'égard des Frères. — Hardiesse particulière des Observantins. — Bonne renommée du couvent de Greenwich. — Les frères soutiennent vigoureusement la reine Catherine. — Le sermon du Frère Peto et ses conséquences. — Les observantins soupçonnés d'entretenir des relations avec la reine tombée. — Le frère

Forest.—Sermon du Frère Pocock à Winchester.—Henri impose aux Frères un Supérieur.—On visite leurs couvents et on les engage à prêter serment de suprématie royale.—La visite des maisons religieuses crée de nombreux embarras.—Commencement du "règne de la terreur" dans les établissements monastiques.—L'élection de "Croxton Abbey."—Les Observantins Franciscains restent fidèles à leurs anciennes opinions.—Le roi s'efforce de les faire changer de sentiment ; mais ses plans sont déjoués.—Dispersion des Observantins.—Un grand nombre d'entre eux sont jetés en prison et mis à mort.—Martyre du Frère Forest.

#### CHAPITRE VI

##### Les Chartreux.

Vie retirée des moines de "Charterhouse."—Description des Chartreux de Londres, par M. Froude.—Histoire du Prieur Houghton, par Maurice Chauncy.—Les agents d'Henri VIII essaient d'obtenir la signature des religieux en ferveur du serment de succession.—Le prieur et le procureur sont envoyés à la Tour de Londres et se laissent aller à prêter serment.—Nouvelles tentatives en vue de s'assurer une entière soumission.—Allocution du prieur Houghton à sa communauté.—Les trois prieurs des Chartreux enfermés dans la Tour.—Leur procès et leur exécution pour avoir rejeté la suprématie royale.—Les difficultés continuent, exécution de trois autres Pères de la Chartreuse de Londres.—La communauté soumise à des gouverneurs laïques.—Traitement qu'on fait subir aux Pères.—On en expédie quelques-uns dans le nord de l'Angleterre.—Dix pères emprisonnés à Newgate.—Leur héroïsme et leur mort lente.—Deux autres sont exécutés à York.—

Ceux qui restent abandonnent leur maison au roi.

#### CHAPITRE VII

##### La visite des monastères, 1535-1536.

Les embarras d'Henri VIII en 1535.—Le trésor royal est vide.—Le serment de la suprématie du roi déferé aux établissements monastiques.—Ce serment n'est pas acceptable.—Nécessité de vaincre les monastères, qui étaient les plus importants soutiens de la suprématie papale.—L'avarice des grands, autre cause de la suppression des monastères.—Les inspecteurs royaux à Oxford et à Cambridge.—Leur servilité envers Thomas Cromwell.—Injonctions impossibles à observer et faites en vue de pousser les religieux à se révolter ou à se rendre.—Les inspecteurs se plaignent les uns des autres.—Leur conduite envers les religieux et principalement envers les religieuses.—Visite de Layton dans le Sussex.—La rébellion éclate au couvent de "Christchurch," à Cantorbéry.—Effets de la visite sur la vie de cloître.—Difficultés que rencontrent les supérieurs religieux à diriger leurs maisons.—Cromwell nomme des prédicateurs dans certains monastères.—Allocution de l'abbé de Woburn au sujet des troubles.

#### CHAPITRE VIII

##### Le Parlement de 1536 et la suppression des petits monastères.

Les agents d'Henri se préparent à attaquer les monastères.—Inspection rapide accomplie par Layton et Legh.—Récit qu'on donne ordinairement de l'adoption de la loi.—Observations sur le caractère des parlements réunis sous Henri VIII.—La Chambre des Communes n'est nullement alors un corps représentatif.—Triage systématique des deux Chambres.—Le cas de l'évêque

Tunstall, de Durham.—Procédés employés pour faire adopter une loi par la Chambre.—L'existence du " Livre Noir " est extrêmement douteuse.—L'exposé des motifs de la Loi de suppression.—L'action des abbés à la Chambre des Lords.—Henri et Crumwell façonnent à leur profit l'opinion publique.—Attaques dirigées, du haut de la chaire, contre les établissements religieux.—Jusqu'à quel point la suppression pouvait être justifiée par la loi sur la propriété.

#### CHAPITRE IX

##### Les " *Comperta Monastica* " et autres accusations portées contre les moines.

Les documents des " *Comperta* "—La partie conservée dans les écrits de Bale.—En réalité, c'étaient les lettres des inspecteurs.—Importance qu'il faut attacher aux charges qu'elles renferment.—Sens du mot " *Comperta* " dans les inspections épiscopales.—Date du document.—Nombre relativement faible des religieux incriminés.—Accusations vagues, dues probablement à la méchanceté et à de vains bruits.—Exemples de la façon dont ces rapports étaient fabriqués.—Les " *Comperta* " ne sont certainement pas un recueil des aveux faits par des moines et des religieuses atteints de remords.—Beaucoup de ces charges sont mensongères.—Rapports des inspecteurs comparés à ceux des évêques en tournée.—Ils se contredisent entre eux.—Discussion de l'histoire du Prieur des Frères Croisés et de celle de l'abbé de Langdon.—De mauvais rapports sur Douvres et Folkestone sont contredits par des témoignages ultérieurs.—Accusations lancées contre l'abbé de Wigmore.—Origine d'un grand nombre des contes défavorables aux moines et aux religieuses.—Témoignages né-

gatifs en faveur des monastères.—Brouillon d'une pétition adressée par les lords et la Chambre des communes au roi, pour le prier d'interdire toute nouvelle suppression.

#### CHAPITRE X

##### Thomas Crumwell, vicaire général du roi.

La jeunesse de Crumwell.—Histoire des fausses indulgences.—Crumwell employé par Wolsey à l'œuvre de destruction.—Crumwell après la disgrâce de Wolsey.—Son avancement rapide.—Son pouvoir autocratique en Angleterre.—Il envoie des espions partout.—Détails sur le règne de la terreur.—Aucun semblant de justice et d'équité.—Procédés arbitraires de Crumwell, même dans la vie privée.—Grosses sommes d'argent qu'on lui fait tenir, comme pots-de-vin ou comme présents.—Prodigalité de Crumwell dans ses dépenses.—Le protecteur des écrivains licenciés.—Chute et exécution de Crumwell.—Lettres et dépouilles des maisons monastiques trouvées chez lui.

#### CHAPITRE XI

##### Les principaux accusateurs des moines : Layton, Legh, Ap Rice, et London.

Les inspecteurs surent comprendre les visées du roi.—Origine de Layton.—Il s'entend admirablement avec Crumwell.—Il visite les monastères avec l'intention de rédiger un plaidoyer contre eux.—Manières dont il fabrique les " *Compertes* "—Il connaissait bien la faiblesse de Crumwell pour l'argent.—Aussi offre-t-il des pots-de-vin à son maître.—Ses lettres révèlent l'indignité de son caractère.—Devenu doyen d'York, il met en gage l'argenterie de la cathédrale.—Legh devient, en tant qu'inspecteur, par son compagnon Ap Rice.—Ses gros honoraires

partagés par Crumwell.—Sa violence redoutée.—Accusations graves portées sur ses mœurs.—Le châtimeut de Layton et Legh demandé par les "pèlerins de Grâce."—Legh, nommé directeur de l'hôpital de Sherburn, cède à d'autres le bien des pauvres.—Ap Rice s'est déjà trouvé gravement compromis.— Ses transactions pécuniaires

avec Crumwell.—London réservé surtout à l'office de spoliateur.—Il était peut-être à la discrétion de Crumwell.—Son œuvre de destruction.—Manière dont il traita l'abbesse de Gobstow.—London est soumis à une expiation publique pour incontinence.—Sa réputation à Oxford.—Il est jeté en prison pour parjure et y meurt.

### 2<sup>e</sup> volume

## CHAPITRE PREMIER

### La dissolution des petits monastères.

Etat des choses au printemps de 1536.—Obstacles empêchant le retour d'Henri VIII à l'obéissance au pape.—Fondation de la "Cour d'Accroissement".—Instructions données en vue d'un commencement de dissolution.—Procédé généralement suivi.—Monastères fondés à nouveau par Henri.—Amendes payées pour échapper à la suppression immédiate.—Grand nombre de religieux expulsés lors de la dissolution des petits monastères.—Pétitions en faveur du maintien des monastères.—Le roi rétablit Bisham.—Progrès de l'œuvre de destruction.—Résistance des chanoines de Hexham.

## CHAPITRE II

### La révolte du comté de Lincoln.

La révolte éclate.—Causes du mécontentement populaire.—La résistance organisée à Louth.—Le peuple se soulève pour défendre la foi.—Indignation contre Crumwell et quelques-uns des évêques.—La "Loi des Usages".—Histoire du soulèvement.—Destruction des registres de l'état civil, à Louth.—Meurtre du chancelier de l'évêque de Lincoln.—Liste des griefs populaires.—Réponse d'Henri VIII aux pétitions.—Inquiétude du roi sur

le résultat et l'effet de ces nouvelles à l'étranger.—Le mouvement se ralentit.—Rôle joué par les moines.

## CHAPITRE III

### Le Pèlerinage de Grâce.

Les insurgés ont la sympathie du peuple.—Mesures sévères prises par Henri VIII.—Causes de mécontentement dans le comté d'York.—La déclaration et les interrogatoires d'Aske.—Histoire de la Rébellion.—Les religieux réinstallés dans leurs maisons.—Les instructions d'Henri à Norfolk.—Son "stratagème politique".—Les insurgés envoient des délégués auprès d'Henri VIII.—Assemblée tenue à Pomfret.—Le différend est réglé à Doncaster.

## CHAPITRE IV

### La seconde révolte du Nord,

Les insurgés sont dispersés.—Attitude d'Henri VIII en ce qui touche les promesses qu'on leur a faites.—Proclamation du pardon royal.—Instructions aux fonctionnaires au sujet des religieux réintégrés.—Efforts d'Aske pour contenir le peuple.—Sa confiance en la parole et en l'honneur du roi.—La nouvelle révolte et son succès.—Rôle joué par les religieux dans le mouvement populaire, surtout par ceux de Watton, de Jervaulx, de Whalley et de Bridlington.—L'ancien abbé de Fountains.—Procès et exécutions.

## CHAPITRE V

**Dissolution par "Bill d'Attainder".**

La vengeance royal.—Avantage pour le roi à faire condamner un supérieur des religieux comme coupable de haute trahison.—Sort de Whalley, de Barlings, etc.—L'abbé et les moines de Furness contraints de se constituer prisonniers.—Holm Cultram.—Le prieuré de Lenton.—Histoire de la chute de Woburn.—L'abbé Hobbes.—Son interrogatoire à la Tour de Londres.—Ses opinions relatives à la suprématie du pape.—Son angoisse spirituelle.—Sa mort.

## CHAPITRE VI

**La suppression des couvents.**

Situation pénible des religieuses licenciées.—Nombre des couvents.—Bonne renommée des religieuses anglaises.—Quelques couvents achètent un sursis temporaire.—Beaucoup sont réduits au dernier dénuement.—Les règlements du couvent de Synningthwaite en 1534.—La vie de couvent.—Bien fait par les grandes dames religieuses.—Témoignage des commissaires royaux.—Importance attachée par le roi à un semblant d'abandon volontaire, et ses instructions à cet égard.—Son insuccès en ce qui concerne les couvents.—Suppressions définitives.—Dénombrement des religieuses.

## CHAPITRE VII

**Dispersion des Frères,**

Principe fondamental des ordres mendiants.—Leur nombre en Angleterre lors de la suppression.—Leurs embarras.—L'évêque Ingworth occupé à détruire les communautés de frères.—Le prieur dominicain de Newcastle-on-Tyne.—Opposition à la politique royale.—Le frère Anthony Brown.—Progrès de l'œuvre de dissolution.—Le frère Stone.—Le docteur London

et les frères.—L'abandon des couvents.—Valeur minime des dépouilles.—L'emplacement des couvents de frères surtout convoité.—Privations auxquelles les frères licenciés furent exposés.

## CHAPITRE VIII

**Progrès de la suppression générale.**

Importance des abandons.—Le but politique d'Henri VIII en cachant son projet de suppression totale.—Les religieux, dans plusieurs cas, vont au-devant de l'œuvre de spoliation.—Deuxième suppression de Bisham.—Destruction de Lewes.—Suppression d'Abingdon.—L'exemple de "Vale Royal".—Le roi a recours à la pression officielle pour s'assurer l'abandon de la Chartreuse de Hinton et d'Athelney.—Il nomme des abbés en vue d'obtenir d'eux l'abandon de leurs monastères.—Déposition de l'abbé de Saint-Albans.—Renonciation forcée de l'abbé d'Evesham.—L'abbaye de Romsey.—Le Dr Hillyard et les moines.—Récit de la dissolution du monastère de Roche.—Nombre total des religieux expulsés.

## CHAPITRE IX

**Les trois abbés Bénédictins.**

Prééminence de Glastonbury.—Haute position de l'abbé Whiting.—Le serment de suprématie royale.—Inspection royale de Glastonbury.—Nous entrevoyons pour la dernière fois l'abbé Whiting à Glastonbury.—Les grands monastères ne sont pas dissous en vertu de la loi.—Whiting est envoyé à Londres.—On détruit l'abbaye pendant son absence.—Interrogatoires à la Tour de Londres.—Le calepin de Crumwell.—Whiting expédié dans le Somerset "pour y être exécuté".—La dernière scène de la tragédie.—L'abbé rapports Cook, de Reading.—Ses ami-

caux avec le roi.—Son attitude envers les hommes "de la nouvelle science".—Son attachement à la suprématie du pape.—Le danger commence.—Interrogatoire de l'abbé Cook à la Tour de Londres.—Son exécution à Reading.—L'abbé Marshall, de Colchester.—Il s'expose de bonne heure aux poursuites.—Opinion de cet abbé sur l'exécution de More et de Fisher.—Interrogatoire des témoins à charge.—Exécution de l'abbé Marshall.

### CHAPITRE X

#### Les dépouilles des monastères.

Estimation de leur valeur totale.—La part qui échet à la Couronne est moindre qu'on ne le dit généralement.—Tout le monde se disute les terrains des moines.—La récolte des dépouilles.—Les agents du roi n'oublient pas de garnir leurs poches.—L'argenterie des monastères.—Irrévérence à l'égard des reliques.—Destruction des chaises.—Winchester, Cantorbéry, Durham.—Sentiments du peuple devant cette besogne.—Valeur totale de l'argenterie.—Vêtements sacerdotaux saisis au nom du roi ou vendus.—Destruction des livres et des manuscrits.—"Mutilation" des églises.—Le plomb des toitures et les cloches.—Destruction des bâtiments, etc.

### CHAPITRE XI

#### Le Gaspillage des dépouilles.

Le roi ne tient pas ses promesses.—L'acte du Parlement de 1539 ayant trait aux grands monastères.—Comment Henri VIII employa les biens confisqués.—La partie dépensée à des œuvres d'intérêt public.

### CHAPITRE XII

#### Les moines expulsés et leurs pensions.

Pensions des moines expulsés.—Un certain nombre d'entre eux seulement sont pensionnés.—L'abandon volon-

taire est une condition nécessaire pour qu'ils puissent recevoir un dédommagement.—Chiffre total des pensions.—Motifs qui engageaient, dans certains cas, à octroyer de grosses sommes d'argent.—Prélèvement sur la somme accordée.—Vente de nombreux privilèges donnant droit à des pensions.—Ce que devinrent les religieux licenciés.—Testaments de quelques religieuses de Winchester.—Quelques monastères sont rétablis sous le règne de Marie.—Derniers souvenirs des religieux dispersés.

### CHAPITRE XIII

#### Quelques-uns des résultats de la suppression des monastères.

Préjugés populaires sur les corporations religieuses.—Ils se sont développés à une époque postérieure.—Résultats, pour les pauvres, de l'abolition des monastères.—Le travail associé à la prière est l'idée fondamentale de la vie de communauté.—Les caricatures dessinées par les romanciers.—Espèces différentes de réguliers.—Ce que les grands établissements monastiques faisaient pour les pauvres.—Comment l'on dépouilla les pauvres par le fait de leur dissolution.—Les sources de la charité se tarirent.—Épargne des anciens propriétaires.—Système de location à un taux excessif pratiqué par les nouveaux propriétaires laïques.—Mémoire contemporain sur la condition du pays.—Lois sur le vagabondage.—Résultats, pour la science, de la dissolution des monastères.—Les maisons religieuses eussent peut-être joué un rôle à la Renaissance des Lettres.—Conclusion.

### APPENDICE

I. Monastères qui purent acheter une existence temporaire.—II. Exemple d'une pension en nature accordée à Bridlington.—III. Chiffres et comptes du Bureau d'Accroissement, etc.—IV. Le précieux Sang de Hayles.

# MARJOLAINE

(SUITE)

IV

## LA SYBILLE DE BLOIS.

De confort la voile tendroye  
Si je cuidoye seurement  
Avoir ainsy que je voudroye,  
A plaisir et à gré le vent.

CHARLES D'ORLÉANS.

Mademoiselle d'Orléans s'était coiffée de nuit et avait fait croire à sa gouvernante qu'elle allait se coucher. Ses sœurs dormaient déjà, et Mme de Raré, très lasse, s'était retirée dans sa chambre. La jeune princesse n'avait auprès d'elle que Mlle de La Vallière.

—Enfin ! s'écria-t-elle en voyant entrer Marjolaine, enfin ! votre père est un homme étrange, ma mie, et je ne comprends pas que vous ayez eu l'impatience de partir sans prendre congé de moi.

—Princesse, dit Marjolaine, mon père ne me l'a pas permis. Il était fort pressé, à cause d'une commission de M. de Rancé. Je prie Votre Altesse de me pardonner.

—N'en parlons plus, Marjolaine. Vous êtes revenue, c'est l'essentiel. La broderie dont Calais vous a parlé n'était qu'un prétexte. J'ai besoin de vous pour autre chose. Connaissez-vous la sybille ?

—Oui, Mademoiselle. Il y a deux ans elle fut malade, et j'accompagnai une fois ou deux ma mère qui en prenait soin.

—Vous allez me conduire chez elle.

—Chez elle ? Y pensez-vous, Princesse, chez une sorcière !

—Votre mère y allait bien. D'ailleurs, je le veux. Je n'y resterai qu'un instant avec La Vallière et vous, mais il faut que je lui parle.

—Songez, Princesse, qu'elle est à motié folle et laide à faire peur. Si nous attendions le jour.

—Le jour ! mais j'aurai Mme de Raré sur mon chemin. Allons-y tout de suite, mettez cette mante et conduisez-vous.

Il fallut obéir. L'appartement des princesses, situé dans le bâtiment neuf, communiquait avec la terrasse du midi par un petit escalier. Marjolaine et ses compagnes le descendirent et, traversant la terrasse, s'avancèrent vers la tour de l'observatoire. Un profond silence régnait dans cette partie du château, et le clair de lune était si beau que la terrasse semblait couverte d'un tapis blanc.

Sur la plateforme de la tour, à côté du petit édifice en briques, portant l'inscription URANIÆ AC RUMS, que avait jadis servi

d'observatoire à Catherine de Médicis, une ombre noir errait, agitant les bras, et faisait entendre un chant monotone, assez semblable au coassement des grenouilles. Cette silhouette bruyante était si effroyable que Mlle de La Vallière, en l'apercevant, se mit à trembler comme la feuille, et conjura la princesse de ne pas aller plus avant. Mais la petite fille d'Henri IV n'avait peur de rien, et demanda tranquillement à Marjolaine : — Ce vilain épouvantail qui chante là-haut, est-ce la sybille ?

— Oui, Princesse. Elle ne se montre ainsi que pendant les nuits de pleine lune.

— Allons la voir de près. Si vous avez trop peur, La Vallière, allez-vous en.

— Toute seule, Mademoiselle ? j'aime encore mieux vous suivre. Mais qui nous ouvrira la porte de cette tour ?

— Elle n'est jamais fermée qu'au loquet, dit Marjolaine, je monterai d'abord pour aller demander de la lumière à la sybille. L'escalier est tout noir.

— C'est inutile, dit la princesse. J'ai ce qu'il faut.

Elle tira de dessous sa mante une petite lanterne sourde, l'ouvrit et ajouta : — Montez, je vous suis.

Arrivées en haut de l'escalier tournant où, çà et là, par les meurtrières étroites, entrait un rayon de lune, Marjolaine et ses compagnes se trouvèrent devant une porte fermée sur laquelle était clouée une grande chauve-souris, dont les yeux desséchés avaient été remplacés par deux brillantes escarboucles.

Marjolaine heurta doucement ; une voix rauque demanda : — Que voulez-vous, Princesse ?

— Ah ! c'est bien une sorcière, s'écria Mlle de La Vallière, sauvons-nous !

— Chut ! dit Mademoiselle d'Orléans en lui prenant la main. Ouvrez-moi, madame la sybille. Je veux vous parler.

— La fille de Gaston d'Orléans a droit de commander ici, reprit la voix, mais avant de lui obéir, celle qui depuis un siècle habite cette tour et a reçu les bienfaits du bon roi Henri, celle-là doit vous avertir que vous feriez mieux de ne pas l'interroger.

— Vous l'entendez, Mademoiselle, dit Mlle de La Vallière à voix basse, pour l'amour de Dieu, allons-nous en !

— Ouvrez, je le veux ! répéta Mlle d'Orléans.

Un bruit de verrous se fit entendre ; la porte s'ouvrit et les trois jeunes filles se trouvèrent sur une terrasse crénelée d'où l'on découvrait le magnifique paysage des rives de la Loire, la ville et la forêt de Blois, et, au loin, émergeant d'un océan de verdure, les élégantes toitures et la fleur de lys gigantesque qui couronnent le château de Chambord. Mais, accoutumées à ces merveilles, la princesse et ses compagnes ne regardèrent que la sybille qui avait reculé de quelques pas et s'appuyait sur la table de pierre de Catherine de Médicis. Armée d'un petit marteau de fer, elle la frappait légèrement, et la pierre résonnait comme une cloche de bronze. La sybille était fort grande, d'une maigreur de spectre, et ses coiffes et sa robe très amples, et en étoffe noire et légère, flottaient comme un nuage autour d'elle.

— Salut, dit-elle, salut, vierges folles ! Vous voilà trois qui er-

rez la nuit et voulez connaître l'avenir. Insensées ! vous feriez mieux de dormir. Toi, surtout, Marjolaine. J'ai dit à ta mère que tu porterais une belle couronne, que tu serais sage et heureuse, que veux-tu de plus ?

—Rien, oh ! rien du tout, s'écria la jeune fille : je ne suis venue que pour accompagner Mademoiselle.

—Et vous, Françoise de La Vallière, voulez-vous connaître le sort qui vous attend ? Donnez-moi votre main.

Mlle de La Vallière hésitait : la princesse saisit sa main et l'obligea de la montrer à la sybille.

Celle-ci prit dans ses doigts crochus la main blanche et effilée de la jeune fille, et la regarda quelques instants. Mlle de La Vallière osait à peine lever les yeux sur le visage anguleux de la sorcière : Mlle d'Orléans s'étonnait de ce long silence.

—Hé bien ? fit-elle.

La sybille repoussa la main de Mlle de La Vallière, et, se détournant, entra dans le petit observatoire de la Reine et y alluma une lampe. A la clarté rougeâtre que cette lampe ne tarda pas à répandre, Mademoiselle d'Orléans vit la vieille femme feuilleter un livre. Elle revint au bout de cinq minutes.

—Vous ferez l'étonnement du monde, dit-elle à Mlle de La Vallière ; les fêtes, les trésors vous seront prodigués, mais vous ne trouverez la paix qu'au Carmel.

—Le Carmel ! s'écria Mademoiselle d'Orléans, La Vallière carmélite ! Ah, elle aime bien trop à danser pour cela ! A moi : regardez ma main ; serai-je Reine de France ?

—Vous serez souveraine, Mademoiselle, vous régnerez sur un beau pays. L'étoile des Médicis a brillé sur votre berceau, mais le trône qui vous attend n'est pas celui de Louis XIV.

—Serai-je au moins Reine d'Angleterre ?

—Non : la couronne que vous porterez n'est pas une couronne fermée.

—C'est ce qu'il faudra voir ! murmura la princesse. Et la couronne de Marjolaine, sera-t-elle couronne de comtesse ou de duchesse ?

—Chut ! fit la sybille : écoutez !

Le premier coup de minuit sonnait à l'horloge du château, et les églises et les couvents de la ville lui répondaient en chœur.

—Partez, reprit la sorcière : avant que le douzième coup ait tinté, le démon sera ici. J'entend le bruit de ses ailes : voyez, il passe devant la lune ! sauvez-vous !

Un nuage, en effet, nuage noir et d'une forme étrange, voilait la lune.

Tremblantes, la princesse et ses compagnes se hâtèrent de descendre. Elles entendirent la sybille refermer ses verrous et recommencer la sinistre incantation que leur visite avait interrompue.

Lorsqu'elles arrivèrent en bas, le nuage avait passé : le clair de lune illuminait de nouveau les terrasses de Blois, et les promeneuses nocturnes rencontrèrent sans avoir rencontré personne.

(é suivre)

# CATALOGUE GENERAL

PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

(suite)

- Délices des Ames pieuses** ou recueil de prières sur différents sujets et particulièrement sur les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. 2 vols in-18, reliés..... \$1.00
- Delmas** (M. l'abbé G.).—Les triomphes de Jésus, récits intimes sur la première communion, comprenant une retraite préparatoire. 1 vol. grd in-18..... \$0.63
- Demore** (M. l'abbé François).—La vraie politesse, petit traité sous forme de lettres à des religieuses. 1 vol. in-18..... \$0.63
- Mois de Marie de l'âme religieuse. 1 vol. in-18..... \$0.33
- Vie de Ste-Claire d'Assise. 1 vol. in-8..... \$1.50
- De Raze, Lachaud et Flandrin.**—Concordantiarum SS. Scripturæ manuale ; editio in commodissimum ordinem disposita. 1 vol. in-8..... \$2.25, relié, \$2.75
- Derrouch** (M. l'abbé).—Nouveau mois de Marie, protectrice de l'église universelle. 1 vol. in-18..... \$0.38
- Nouveau mois de Saint-Joseph, patron de l'église catholique. 1 vol. in-18..... \$0.38
- Nouveau mois du Sacré-Cœur de Jésus, ou entretiens avec le cœur de Jésus pour chaque jour du mois de juin. 1 vol. in-18..... \$0.38
- Desbos** (M. l'abbé J.-B.).— Le livre d'or des âmes pieuses, ou cinq livres en un seul. 8e édition. 1 beau vol. in-18, de 1100 p., papier fin, 1. toile, tr. rouge \$1.30, 2. basane, \$1.30, 3. basane, d. s. t., \$1.65. 4. chagrin gaufré, \$2.00. 5. chagrin 1er choix, \$2.50. 6. chagrin souple \$2.75, 7. chagrin 1er choix capitonné. \$3.50, 8. cuir russe ou maroquin poli,..... \$5.00
- Le quart d'heure du chrétien. 1 vol. in-18..... \$1.00
- Deschamps** (N.).—Les sociétés secrètes et la société, ou philosophie de l'histoire contemporaine, notes et documents, recueillis par Claudiot Janet. 3 vols grd in-8... \$5.63

<b>Desgeorges</b> (Mgr).—La Sainte-Vierge et ses principaux mystères exposés et commentés par les auteurs les plus autorisés. 1 vol. in-18.....	\$0.63
<b>Désiré</b> (R. P.).—Petit manuel du Tiers-Ordre de Saint-François. 1 vol. in-18.....	\$0.05
<b>Désorges</b> (M. l'abbé).—Les erreurs modernes. 1 vol. in-8.	\$1.50
<b>Desportes</b> (H.) et <b>F. Bournand</b> .—Ernest Renan, sa vie et son œuvre. 1 vol. in-12.....	\$0.88
<b>Dessailly</b> (M. l'abbé).—Le Christ eucharistique, ses rapports avec l'homme. In-12.....	\$0.75
—Le paradis terrestre et la race nègre. 1 vol. in-12.....	\$0.88
<b>D'Estampes</b> (Louis) et <b>Janet</b> (Claudio).—La franc-maçonnerie et la révolution. 1 vol. in-12.....	\$0.88
<b>Destombes</b> (M. le chanoine).—La persécution religieuse en Angleterre sous Elizabeth et les premiers Stuarts. 3 vols in-8.....	\$3.00
<b>Devie</b> (Mgr).—Marie conversant avec ses enfants pendant le mois de mai. 1 vol. in-32.....	\$0.25
<b>Devoirs du chrétien</b> . 1 vol. grd in-8, tranche dorée..	\$3.50
<b>Dévotion</b> (La) à <b>St Joachim</b> . 1 vol. in-18.....	\$0.50
<b>Dévotion</b> (La) à <b>Saint Anne</b> . 1 vol. in-18.....	\$0.40
<b>Dévotion des dix dimanches</b> en l'honneur de Saint Ignace de Loyola. 1 vol. in-12.....	\$0.15
<b>Deynoodt</b> S. J.—Saint Ignace de Loyola. 1 vol. in-12....	\$0.25
<b>Dhavernas</b> (M. l'abbé).—Cours d'instructions pastorales. 4 vols. in-12.....	\$3.00
<b>D'hulst</b> (Mgr).—Conférences de Notre-Dame et retraite de la Semaine sainte, 1891, 1892, 1893. 3 vol. in-8, chaq.	\$1.25
—Le droit chrétien et le droit moderne. 1 vol. in-12.....	\$0.35
—Mélanges oratoires. 2 vols in-8.....	\$2.00
—Mélanges philosophiques. 1 vol. in-8.....	\$1.25
—Vie de Just de Bretenières. 1 vol. in-12.....	\$0.75
—Vie de la Mère Marie Thérèse. 1 vol. in-12.....	\$0.35
<b>Dialogue de Sainte Catherine de Sienne</b> , traduit par E. Cartier. 1 vol. grd in-12.....	\$1.00
<b>Didierjean</b> , S. J. —Jeunes chrétiens de notre temps, 15 notices biographiques. 1 vol. in-8.....	\$1.25

<b>Didon</b> (l'abbé).—Nouveau mois de Marie à l'usage des personnes du monde. 1 vol. in-18.....	\$0.15
<b>Didon</b> (R. P.)—Jésus-Christ. 1 vol. in-8.....	\$1.25
—La science sans Dieu. 1 vol. in-12.....	\$0.88
—L'enseignement supérieur et les universités catholiques. 1 vol. in-12.....	\$0.75
—L'homme selon la science et la foi. 1 vol. in-12.....	\$0.88
<b>Dignat</b> (R. P.)—L'école de la souffrance, méditations sur la passion de N.-S. J.-C. 1 vol. in-18.....	\$0.38
<b>Dillon</b> (Mgr Georges) D. D. —La vierge mère du bon conseil. Fort vol. in-8, avec cartes.....	\$1.00
<b>Directeur du Séminaire.</b> —La dévotion à N.-D. des sept douleurs, sa nature, ses avantages, ses pratiques, avec quelques détails sur son histoire dans l'église de Brou. 1 vol. in-18.....	\$0.38
<b>Divers traités</b> sur le culte et la dévotion du très précieux sang. 1 vol. in-18.....	\$0.35
<b>Divi Thomæ Aquinatis commentaria</b> in omnes D. Pauli Apostoli epistolas. 3 vols in-8.....	\$4.00
<b>Docq</b> (le chanoine A. J.)—Saint Jean Berchmans. 1 vol. in-8.....	\$1.00
<b>Dom Antoine de St-Pierre</b> (R. P.)—La journée religieuse. 2 vols in-12.....	\$1.50
<b>Dom Benoit.</b> —Les erreurs modernes. 2 vols in-12.....	\$2.00
<b>Doney</b> (Mgr).—Catéchisme du Concile de Trente, traduction nouvelle avec des notes. 2 vols in-8.....	\$2.00
<b>Don Sarda y Salvany.</b> —L'Année Chrétienne, traduit par l'abbé A. Thiveaud. 1 vol. in-12.....	\$0.88
—Le libéralisme est un péché. 1 vol. in-12.....	\$0.63
—Le mal social. 3 vols in-12.....	\$1.88
—Petit mois de Marie. 1 vol. in-32.....	\$0.25
—Petit mois du Sacré Cœur. 1 vol. in-32.....	\$0.25
<b>Douais.</b> —Un mot à l'enfant qui se prépare à la première communion, opusculé de.....	\$0.05
<b>Doubiet</b> (M. l'abbé).—Cent quatre-vingt-quatre méditations à l'usage des prédicateurs. 3 vols in-12.....	\$2.63
—Conférences aux dames du monde, sur la vie chrétienne. 4e édition. 3 vols in-12.....	\$2.63

- 
- Etude complète du christianisme, à l'usage des catéchismes de persévérance. 3 vol. in-12..... \$2.63
- Guide du prêtre dans ses prédications, choix et développement des sujets. 2 vols in-8..... \$3.00, reliés, \$4.00
- Jésus-Christ étudié en vue de la prédication dans Saint Thomas d'Aquin, sixième édition. 3 vols in-12..... \$2.63
- Leçons d'histoire ecclésiastique. 4 vols in-12..... \$3.50
- Les psaumes étudiés en vue de la prédication, troisième édition. 3 vols in-12..... \$2.63
- L'heure délicieuse aux pieds de Jésus dans l'Eucharistie. 1 vol. grd in-32 ..... \$0.63
- Méditations à l'usage des dames du monde. 3 vols in-12... \$2.63
- Saint Paul étudié en vue de la prédication, sixième édition. 3 vols in-12..... \$2.63
- Doublet** (V).—*Voir Franco.*
- Drach** (M. l'abbé).—La sainte bible. *Voir Bayle.*
- Drane**.—Histoire de St-Dominique, traduit par l'abbé Cardon. 1 vol. grd in-8..... \$1.88
- Histoire de Ste-Catherine de Sienne, traduit par l'abbé Cardon. 2 vols grd in-12..... \$2.00
- Dret et Lerouge** (les chanoines).— Vie des saints pour tous les jours de l'année suivant l'ordre de l'office romain, traduites des légendes du bréviaire et de divers suppléments approuvés. Huitième édition, augmentée de la vie des saints nouvellement canonisés et d'une pratique pour chaque jour. 1 fort vol. in-12, \$1.00, rel.. \$1.25
- Drexelius** (R. P.) S. J.—Considérations sur l'éternité. 1 vol. in-12..... \$0.63
- Héliotrope. 1 vol. in-18..... \$0.30
- Le ciel, cité des bienheureux. 1 vol. in-12..... \$0.75
- L'enfer ou les supplices des réprouvés. 1 vol. in-12..... \$0.75
- Drioux** (M. l'abbé).—La sainte bible, 10e édition. 8 forts vols in-8..... \$7.50
- Les apôtres, ou histoire de l'Eglise primitive. 1 vol. in-8.. \$1.88
- Drouin** (M. l'abbé) et divers auteurs contemporains.—Oc-tave des morts. 1 vol. grd in-8..... \$0.63
- Drumont** (Ed.).—La France Juive. 2 vols in-12..... \$1.75
- Le même, édition populaire. 1 vol. in-12..... \$0.88
- La France Juive devant l'opinion. 1 vol. in-12..... \$0.88
- La fin d'un monde. 1 vol. in-12..... \$0.88